

vusion
ses imagotag



Rapport
semestriel

2023

Une VUSION d'avenir

Introduction et présentation des activités du Groupe	1
1. Résultats du 1^{er} semestre	9
1.1 Analyse des résultats du premier semestre 2023	10
1.2 Investissements	12
1.3 Flux de trésorerie consolidés du Groupe pour la période close le 30 juin 2023	13
1.4 Principaux indicateurs de performance	14
1.5 Événements postérieurs à la clôture	14
1.6 Perspectives	14
2. Facteurs de risques et incertitudes	15
2.1 Facteurs de risques et incertitudes	16
2.2 Assurances et contrôle interne	17
3. Rapport financier semestriel 2023	33
3.1 Bilan consolidé	34
3.2 Compte de résultat consolidé	35
3.3 État du résultat global consolidé	36
3.4 Tableau de variation des capitaux propres	36
3.5 Tableau de flux de trésorerie	37
4. Notes annexes aux comptes semestriels consolidés résumés	39
4.1 Règles et méthodes comptables	40
4.2 Faits majeurs de la période	49
4.3 Événements postérieurs à la clôture	49
4.4 Notes sur les comptes semestriels consolidés résumés	50
4.5 Autres informations	60
4.6 Périmètre de consolidation	62
Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle	63
Attestation du responsable du rapport financier semestriel	65

À propos de SES-imagotag

N° 1 mondial*

des solutions digitales pour le commerce physique

SES-imagotag invente les technologies de demain pour un commerce humain, durable et positif.

SES-imagotag est le leader mondial des solutions digitales pour le commerce physique.

Le Groupe compte parmi ses clients plus de 350 enseignes alimentaires et spécialisées en Europe, Asie et Amérique du Nord.

**Sur la base du chiffre d'affaires du Groupe au 31 décembre 2022 et du chiffre d'affaires publié par les principaux acteurs du marché des étiquettes électroniques de gondole sur la même période.*

Chiffres clés ¹

Fondé en
1992

18
pays

Plus de 600
collaborateurs

35 000
magasins

350 millions
d'étiquettes intelligentes

4 milliards
d'interactions Cloud par an

621 M€
de chiffre d'affaires

350 clients
dans plus de 60 pays

EcoVadis Platinum

80/100 sur le volet environnemental

¹ Chiffres clés au 31/12/2022.

Mot du Président Directeur général

Le premier semestre 2023 marque un démarrage très réussi de notre nouveau plan stratégique à 5 ans, avec de nombreux accomplissements majeurs : forte croissance rentable, nouveaux grands clients parmi les commerçants les plus admirés au monde, percée décisive aux Etats-Unis, acquisitions stratégiques dans la Data et l'IA, finalisation du programme Digital Shelf System (DSS) et contrat historique avec Walmart grâce à cette innovation, cash-flow positif et amélioration de notre performance opérationnelle.

Comme annoncé, la forte croissance du 1^{er} semestre s'est accompagnée d'une nette amélioration de nos résultats financiers. Toutes nos activités, ESL et VAS, ont amélioré leur performance économique grâce à un travail efficace sur tous les fronts. Entamé en fin d'année dernière, le retour à la normale des prix des composants électroniques et des coûts de fabrication a permis d'augmenter les marges sur les ESL. L'amélioration du mix des activités VAS a aussi contribué à l'accroissement de la marge du Groupe. Nous avons également renforcé au 1^{er} semestre notre portefeuille de solutions VAS avec les acquisitions de Belive et Memory, deux sociétés en pointe dans la Data et l'IA.

Malgré une conjoncture économique difficile, beaucoup de commerçants investissent dans la transformation digitale de leur principal actif : leurs magasins. L'innovation au service de cette transformation est le moteur de notre croissance.

Pour le semestre en cours, nous anticipons la poursuite d'une forte croissance, en ligne avec notre objectif annuel de 800 M€ de CA, ainsi qu'une nouvelle amélioration de notre rentabilité.



Thierry GADOU
Président-Directeur général
SES-imagotag

Vision & Mission

La technologie au service des commerçants, des consommateurs et des marques

Le commerce physique est la première industrie mondiale. Il représente à lui seul plus de 20 % du PIB et des emplois à l'échelle mondiale. Il fait donc partie des activités humaines ayant un impact très fort sur nos sociétés. Cependant il est confronté à des défis critiques : la sécurité alimentaire, la gestion des déchets alimentaires, l'empreinte carbone du commerce physique et l'impact des activités logistique et des emballages. Aujourd'hui, les consommateurs aspirent à un commerce nouveau, positif, omnicanal, durable, transparent, sûr, juste et respectueux des données personnelles.

Dans ce contexte, il est impératif de mettre la technologie au service des particuliers et des consommateurs. Les commerçants peuvent désormais exploiter la puissance des technologies IoT, Cloud et AI pour transformer les magasins physiques en actifs numériques de grande valeur, plus automatisés, axés sur les données, connectés aux consommateurs et fournisseurs, capables de fournir des services efficaces et fluides, grâce à une information transparente, omnicanale et personnalisée, tout en garantissant l'intégrité et la confidentialité des données personnelles. La numérisation des magasins physiques permet d'analyser avec précision les événements en magasin, en temps réel, ouvrant une nouvelle ère de collaboration renforcée entre les fournisseurs et les commerçants pour améliorer l'efficacité, la transparence, la sécurité et la résilience de toute la chaîne.

En tant que leader mondial des technologies pour le commerce physique, **la première mission de SES-imagotag est la mise en œuvre de la transformation digitale des commerçants.**

Une ambition mondiale

Le Groupe est présent dans 18 pays afin de servir plus de 350 commerçants dans le monde.

Depuis 30 ans, SES-imagotag accompagne la croissance de ses clients historiques (Intermarché, Leclerc, Système U, Auchan, Monoprix, Carrefour, etc.) ainsi que de nombreuses enseignes internationales (Walmart, Media Markt, Saturn, Edeka, Jysk, Kesko, Spar, Colruyt, Rewe, T-Mobile, Coop, Euronics...), soit au total plus de 350 distributeurs dans le monde.



*En cours de finalisation

Gouvernance

Le Groupe poursuit une démarche de gouvernement d'entreprise rigoureuse en ligne avec les recommandations du code AFEP-MEDEF.

50 %
de membres
indépendants

50 %
de femmes

61,9 ans
d'âge moyen

4
nationalités

13
réunions

84 %
de taux
de présence



Mme Candace
JOHNSON



M. Thierry
GADOU



Mme Hélène
PLOIX



M. Peter
BRABECK-LETMATHE



M. Franck
MOISON



Mme Cenhui
HE



M. Rengui
CHEN



Mme Fangqi
YE

Comité des comptes

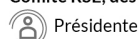


Présidente

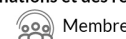


Membre

Comité RSE, des nominations et des rémunérations



Présidente



Membre

Comité des comptes

3 membres

66 % d'indépendance

92 % d'assiduité

4 réunions

Comité RSE, des nominations et des rémunérations

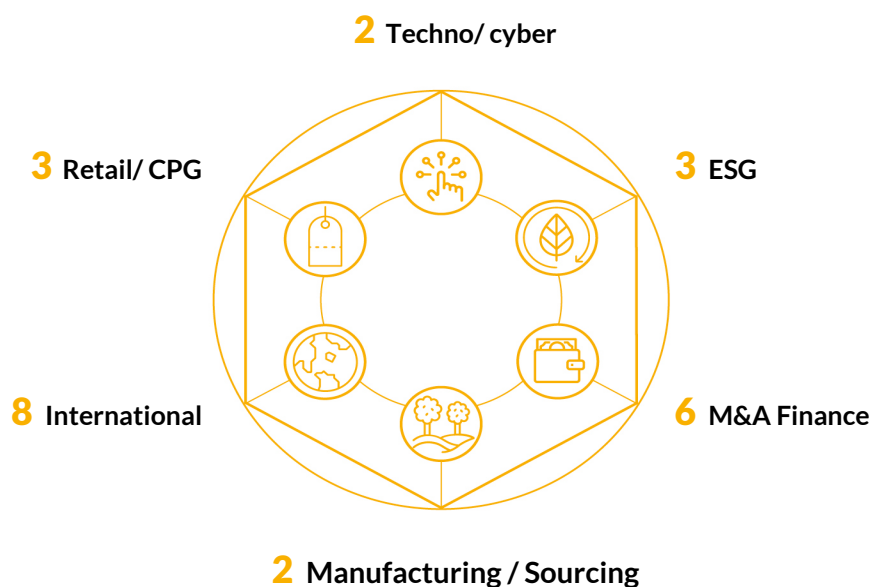
3 membres

100 % d'indépendance

100 % d'assiduité

3 réunions

Les compétences au sein du Conseil d'administration sont réparties comme suit :



La composition du conseil au 31/12/2022

Au 31 décembre 2022, le Conseil est composé de 8 administrateurs, dont 4 administrateurs indépendants, et d'un censeur. La recommandation du Code AFEP-MEDEF qui préconise que la part des administrateurs indépendants doit être d'au moins la moitié, dans les sociétés au capital dispersé et dépourvues d'actionnaires de contrôle, est donc respectée.

	Âge	Sexe	Nationalité	Nombre de mandats dans des sociétés cotées	Indépendance	Date de première nomination	Échéance du mandat en cours	Ancienneté au conseil	Taux d'assiduité individuel au conseil	Comité des comptes	Comité RSE, des rémunérations et des nominations
Thierry GADOU	56	M	Française	0	-	18 janvier 2012	AGO 2023	10 ans et 11 mois	100%		
Peter BRABECK-LETMATHE	78	M	Autrichienne	0	Oui	28 novembre 2022	AGO 2023	1 mois	100%		
Candace JOHNSON	70	F	Américaine	0	Oui	31 août 2012	AGO 2023	10 ans et 6 mois	100%	X	X
Franck MOISON	69	M	Française	2	Oui	29 juin 2020	AGO 2023	2 ans et 6 mois	100%	X	X
Hélène PLOIX	78	F	Française	1	Oui	6 février 2018	AGO 2024	4 ans et 10 mois	92%	X	X
Fangqi YE	53	F	Chinoise	0	-	6 février 2018	AGO 2024	4 ans et 10 mois	23%		
Rengui CHEN	56	M	Chinoise	0	-	28 mars 2022	AGO 2024	2 ans et 6 mois	100%		
Cenhui HE	35	F	Chinoise	0	-	29 juin 2020	AGO 2023	2 ans et 6 mois	85%	X	
Jonhson LEE	45	M	Chinoise	1	Censeur	22 juin 2018	Conseil post AG 2024	4 ans et 6 mois			



Résultats du 1^{er} semestre 2023

1.1 Analyse des résultats du premier semestre 2023	10
1.2 Investissements	12
1.3 Flux de trésorerie consolidés du Groupe pour la période close le 30 juin 2023	13
1.4 Principaux indicateurs de performance	14
1.5 Événements postérieurs à la clôture	14
1.6 Perspectives	14

1. Résultats du 1^{er} semestre 2023

Les comptes semestriels consolidés résumés au 30 juin 2023 présentés ont été préparés conformément aux normes IFRS, telles qu'adoptées par l'Union européenne. Le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes semestriels consolidés du Groupe au titre de la période close le 30 juin 2023 est annexé à ce présent rapport.

En M€	S1 2023	S1 2022	Variations	
Chiffre d'affaires	380,7	285,9	+33%	
Marge sur coûts variables	92,2	61,1	+51%	
	% CA	24,2 %	21,4 %	+2,8pts
Charges d'exploitation	(48,7)	(35,7)	+36%	
	% CA	-12,8 %	-12,5 %	-0,3pts
EBITDA	43,5	25,3	+72%	
	% CA	11,4 %	8,9 %	+2,5pts
Amortissement des immobilisations	(15,5)	(13,0)	+19%	
Éléments non-récurrents ou non-cash	(5,3)	(3,9)	+35%	
EBIT	22,7	8,4	+171%	
	% CA	6,0 %	2,9 %	+3,1pts
Résultat financier	(0,5)	(1,1)	-54 %	
Impôts	(7,1)	(2,4)	+193%	
Résultat net économique¹	15,1	4,9	+209%	
	% CA	4,0 %	1,7 %	+2,3pts
Revalorisation de la juste valeur des BSA	76,4			
Résultat Net	91,5	4,9	+1 771%	
	% CA	24,0 %	1,7 %	+22,3pts

1.1 Analyse des résultats du premier semestre 2023

Chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires en M€	S1 2023	S1 2022	Variations
Europe et MEA	317,8	221,3	+44%
Asie et Amériques	62,9	64,6	-3 %
Chiffre d'affaires total	380,7	285,9	+33%

Forte croissance du chiffre d'affaires

Dans son ensemble le premier semestre enregistre une croissance du CA de +33% sur un an qui s'élève à 380 M€, conforme à la trajectoire annuelle cible. Les prises de commandes semestrielles s'établissent à 518 M€, soit une croissance de +35% par rapport au premier semestre 2022, tirée notamment par les succès aux États-Unis.

Cette performance a été réalisée malgré une conjoncture économique particulièrement difficile pour le commerce, du fait d'une forte inflation, de volumes de consommation en baisse et de marges sous forte pression.

Dynamique commerciale par région

Le chiffre d'affaires de la région EMEA (Europe, Moyen-Orient, Afrique) atteint 318 M€ en forte progression de +44% par rapport au S1 2022. Le premier semestre a été marqué par la poursuite de déploiements majeurs en Europe, ainsi que par la signature de plusieurs nouveaux contrats importants.

¹ Il s'agit du Résultat Net avant prise en compte de l'effet en IFRS de la revalorisation de la juste valeur des bons de souscription (BSA ou warrants) accordés.

Le chiffre d'affaires des zones Amériques et Asie-Pacifique s'établit à 63 M€ au 1^{er} semestre, en léger recul sur un an mais en forte croissance à périmètre comparable² de +27%, croissance tirée surtout par l'Amérique du Nord où le Groupe a enregistré au 1^{er} semestre de nombreux succès dont un contrat majeur avec Walmart, et plusieurs contrats de déploiement dans l'alimentaire, le non-alimentaire et le commerce de proximité.

Logiciels, Services et Solutions hors ESL (VAS³)

Le chiffre d'affaires VAS inclut : les licences des logiciels et plateforme SaaS VUSION ; les contrats de maintenance ; les services professionnels (installation, frais de mise en place, gestion de projet, services liés aux développements de solutions spécifiques, etc.) ; les capteurs, caméras et SaaS liés à Captana ; les solutions SaaS de Data Analytics Pulse et In the Memory ; la solution Engage (rail vidéo, signalétique digitale, plateforme SaaS V:Ads) ; les solutions IoT pour l'industrie (PDigital).

Sur le S1 2023, le chiffre d'affaire VAS s'est établi à 53 M€ en croissance de 18% par rapport au 1^{er} semestre 2022 soit 14% du CA total du Groupe.

Dans un contexte économique difficile, les commerçants ont parfois ralenti ou reporté certains projets de nouvelles solutions, ce qui s'est ressenti dans une moindre progression des revenus VAS.

Toutefois la part récurrente du chiffre d'affaires VAS, toujours minoritaire dans le total du CA VAS, a continué de croître fortement, améliorant la rentabilité moyenne des VAS.

Forte amélioration de la rentabilité

La **marge sur coûts variables (MCV)** constitue le principal moteur d'accroissement de la rentabilité. La MCV s'élève à 92,2 M€ au 1^{er} semestre 2023 contre 61,1 M€ au 1^{er} semestre 2022 soit une progression de +51% pour un ratio de 24,2% du chiffre d'affaires au 1^{er} semestre 2023, contre 21,4% au 1^{er} semestre 2022 (+2,8 points).

Cette amélioration du taux de marge MCV s'explique principalement par les facteurs suivants :

- L'amélioration du taux de marge sur les ESL grâce au retour à la normale des prix des composants électroniques après deux années de hausse liée à la crise du COVID, ainsi qu'à une meilleure performance achat et des volumes accrus. Cette dynamique devrait se poursuivre au 2nd semestre.
- La marge des activités VAS s'est également améliorée grâce à un mix plus favorable lié à la plus forte croissance des revenus d'abonnements récurrents.

La progression du taux de MCV devrait se poursuivre au cours des prochains semestres, et sera le principal moteur de l'amélioration de la marge d'EBITDA.

Les charges d'exploitation passent de 12,5% du chiffre d'affaires au 1^{er} semestre 2022 à 12,8% au 1^{er} semestre 2023.

Cette légère hausse du ratio de charges d'exploitation est liée aux acquisitions des sociétés Memory et Belive réalisées au cours du 1^{er} semestre 2023. Ces acquisitions ont en effet un modèle économique de type logiciel avec des taux de marge et de charges d'exploitation plus élevés. En revanche, ces acquisitions ont, ensemble, un impact relatif sur l'EBITDA du Groupe.

Hors impact des acquisitions, le taux de charges d'exploitation continue de s'améliorer et ressort à 11,7% soit une réduction de -0,8 point par rapport au 1^{er} semestre 2022.

L'**EBITDA** du Groupe s'élève à 43,5 M€ au 1^{er} semestre 2023 contre 25,3 M€ au 1^{er} semestre 2022.

La marge d'EBITDA s'établit à 11,4% du chiffre d'affaires au 1^{er} semestre 2023 contre 8,9% du chiffre d'affaires au 1^{er} semestre 2022 soit une augmentation de 2,5 points en un an. Cette amélioration, à la fois en valeur et en pourcentage, provient majoritairement de l'amélioration du taux de MCV lui-même tiré par l'amélioration des marges tant sur les activités ESL que VAS.

Les **dotations aux amortissements** ont augmenté de +19% entre les 1^{ers} semestres 2022 et 2023, passant de -13 M€ à -15,5 M€. Elles reflètent le niveau important d'investissements en matière de R&D et d'innovation (Cloud, Engage, Captana, IoT, nouvelles gamme e-Paper couleur), projets industriels, projets informatiques de digitalisation des processus (Salesforce, Microsoft) et d'amélioration de performance (projet SAP).

Le montant des **éléments non-récurrents ou non-monétaires** s'élève à -5,3 M€ au 1^{er} semestre 2023. Il est constitué du coût (sans effet de trésorerie) des plans d'actions de performance attribués aux salariés du Groupe (IFRS 2) pour -4,4 M€ et des frais liés à l'acquisition de Belive et Memory pour -0,9M€.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel (EBIT) s'établit à 22,7 M€ au 1^{er} semestre 2023 contre 8,4 M€ au 1^{er} semestre 2022 soit une progression de +171%.

² Pour rappel, au premier semestre 2023, le chiffre d'affaires du Groupe ne consolide plus le CA de la filiale en Chine (vendue en septembre 2022) qui était de 15 M€ au 1^{er} semestre 2022.

³ VAS est l'acronyme pour Value-Added Solutions and services.

Résultat financier

Le résultat financier au 1^{er} semestre 2023 représente une charge nette de -0,5 M€ contre une charge nette de -1,1 M€ au 1^{er} semestre 2022, et est constitué principalement :

- du coût financier de la dette pour -4,6 M€
- des effets nets des gains et pertes de change pour +4,7 M€
- du retraitement IFRS 16 pour -0,1 M€

Le résultat avant impôts du Groupe s'établit à +22,2 M€ au 1^{er} semestre 2023 par rapport à +7,3 M€ au 1^{er} semestre 2022. La charge d'impôts correspondante pour le 1^{er} semestre 2023 s'élève à -7,1 M€ contre une charge de -2,4 M€ sur les 6 premiers mois de 2022.

Résultat net économique

Le résultat net économique (résultat net hors impact des BSA Walmart) au 1^{er} semestre 2023 est positif et atteint 15,1 M€, dont -0,1 M€ revenant aux minoritaires, contre un profit de 4,9 M€ au 1^{er} semestre 2022.

Impact de la revalorisation de la juste valeur des BSA

Le 2 juin 2023, l'Assemblée générale des actionnaires du Groupe a approuvé l'attribution à Walmart de 1 761 200 bons de souscription d'action de la Société (warrants). Selon les normes IFRS, il convient d'évaluer la juste valeur de ces BSA. Celle-ci a été calculée à 163 M€ en date du 2 juin 2023. Une créance et une dette financière ont ainsi été enregistrées dans les comptes consolidés pour ce montant. La créance, dont le montant est figé, sera amortie au prorata du chiffre d'affaires généré par Walmart sur la durée du déploiement de la plateforme Vusion dans les magasins Walmart. La dette financière fera l'objet d'une réévaluation à chaque clôture en fonction notamment du nombre de BSA exerçables et du cours de Bourse de l'action SES-imagotag. Toute variation sera enregistrée en résultat financier dans les comptes consolidés du Groupe. Au 30 juin 2023, du fait de la baisse du cours de bourse de l'action SES-imagotag par rapport au 2 juin 2023, la juste valeur des BSA attribués à Walmart a diminué de 76M€ ce qui a généré un produit financier de ce montant dans les comptes consolidés du Groupe. Le Groupe communiquera à chaque clôture les effets sur le chiffre d'affaires et sur le résultat net de ce retraitement IFRS

Résultat net

Le résultat net au 1^{er} semestre 2023 est positif et atteint 91,5 M€, dont -0,1 M€ revenant aux minoritaires, contre un profit de 4,9 M€ au 1^{er} semestre 2022.

1.2 Investissements

En M€	S1 2023	S1 2022
Dépenses d'IT et R&D capitalisées	44,9	12,8
Investissements industriels	1,6	1,4
Hardware as a service	0,3	0,5
Autres	1,3	1,1
Dépenses d'investissements	48,0	15,8

Les investissements R&D et industriels sont en hausse par rapport au S1 2022 en raison de la phase finale de développement de la nouvelle plateforme Digital Shelf System de dernière génération qui représente près de 32 M€ d'investissements sur le 1^{er} semestre 2023. Cette phase inclut notamment les tests opérationnels à grande échelle de prototypes et les lignes de fabrication pilotes. C'est cette nouvelle plateforme révolutionnaire, tant sur le plan matériel (hardware) que logiciel et radio, qui a conduit au cours du 1^{er} semestre à la signature du contrat de déploiement majeur avec Walmart aux Etats-Unis. Elle devrait renforcer la compétitivité et la croissance rentable du Groupe dans les années à venir. Cette phase intense d'investissement sur ce programme est à présent finalisée.

En ce qui concerne l'IT (5,3 M€ au 1^{er} semestre 2023 et 3,8 M€ au 1^{er} semestre 2022), les investissements ont permis d'étendre la couverture SAP à davantage de filiales et ont concerné les aspects de cybersécurité. A cet égard, le Groupe a reçu la certification ISO 27001 au cours du 1^{er} semestre 2023.

Au total, les investissements se sont élevés à 48,0 M€ au 1^{er} semestre 2023 contre 15,8 M€ au 1^{er} semestre 2022. Toutefois, du fait de la finalisation du programme DSS, les investissements diminueront fortement au 2^{ème} semestre pour s'établir sur l'année entre 8% et 9% du CA, puis converger de nouveau vers la fourchette cible de 5 à 7% du CA à partir de 2024.

1.3 Flux de trésorerie consolidés du Groupe pour la période close le 30 juin 2023

Forte amélioration du cash-flow malgré les investissements stratégiques de R&D et de croissance externe

Sur le 1^{er} semestre 2023, le Groupe a dégagé un flux free-cash flow de 34,5 M€ alors qu'il avait consommé 13,7 M€ de cash sur le 1^{er} semestre 2022.

Ce free cash-flow positif traduit tout d'abord l'amélioration de la profitabilité et du BFR du Groupe, qui devraient se poursuivre sur le 2nd semestre :

- L'augmentation de l'EBITDA du Groupe avant IFRS16 qui passe de 24,2 M€ au 1^{er} semestre 2022 à 42,0 M€ au 1^{er} semestre 2023 soit une progression de 17,8 M€ (+73%) ;
- L'amélioration notable de toutes les composantes du BFR d'exploitation (créances clients, stocks, dettes fournisseurs) qui diminue de près de 10M€ entre le 31 décembre 2022 et le 30 juin 2023 malgré la forte croissance de l'activité. Cette amélioration provient principalement de l'optimisation du niveau des stocks (-5M€ entre le 31 décembre 2022 et le 30 juin 2023) et de la réduction des créances clients qui représentent 47 jours de CA contre 60 jours à fin décembre 2022.

Au cours du premier semestre, plusieurs investissements stratégiques ont été réalisés :

Les acquisitions de Memory et Belive, valorisées sur la base d'un multiple d'EBITDA inférieur à celui du Groupe, pour près de 90M€.

Les investissements R&D et industriels tels que détaillés en section 1.2 ci-dessus ;

Enfin, au-delà de l'amélioration structurelle du BFR, le Groupe a bénéficié d'un niveau élevé d'encaissement d'acomptes clients, en lien avec les importantes prises de commandes (0,5 Mds €) au premier semestre.

Même retraité des éléments à caractère exceptionnel mentionnés plus haut (acompte Walmart, acquisitions Belive et Memory, investissements DSS), le Groupe a généré 20M€ de free cash-flow au 1^{er} semestre.

Amélioration de la structure financière

A fin juin, le Groupe dispose d'une trésorerie de 193M€.

L'endettement financier (avant IFRS 16 et IFRS 9) s'élève à 199M€ soit une position d'endettement financier net de 6M€ et un ratio Dette Nette / Ebitda des 12 derniers mois de 0,1x contre 0,7x fin 2022.

Tableau de flux de trésorerie

En M€	S1 2023	S1 2022	
EBITDA avant impact IFRS16	42,0	24,2	
Investissements	(48,0)	(15,8)	
Variation du besoin en fonds de roulement	128,8	(21,6)	
Cash-flow opérationnel	122,7	(13,2)	
Résultat Financier	(1,1)	(0,8)	
Impôts	(0,9)	(0,3)	
Autres	0,6	2,4	
Investissements financiers	(91,5)	(1,7)	
Effet des variations de périmètre	4,7		Rappel FY 2022
Variation de la trésorerie / (dette) nette (avant IFRS16 et IFRS9)	34,5	(13,7)	(48,8)
Trésorerie / (dette) nette (avant IFRS16 et IFRS9)	(6,0)	(5,4)	(40,5)
Trésorerie	193,4	75,7	33,9
Dette Financière (avant impact IFRS16 et IFRS 9)	(199,4)	(81,1)	(74,4)

1.4 Principaux indicateurs de performance

Le Groupe utilise comme principal indicateur de performance l'EBITDA.

L'EBITDA n'est pas un agrégat comptable standardisé répondant à une définition unique généralement acceptée. Il ne doit pas être considéré comme un substitut au résultat opérationnel, au résultat net, aux flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle ou encore à une mesure de liquidité. D'autres émetteurs pourraient calculer l'EBITDA de façon différente par rapport à la décomposition retenue ci-dessous par le Groupe.

Il s'agit, pour le Groupe, d'un indicateur de performance qui présente le résultat opérationnel avant dotations aux amortissements des immobilisations retraité des quelques éléments de la période qui nuisent à la comparabilité avec les exercices antérieurs. Il présente également une bonne approximation du flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles avant prise en compte des investissements et de la variation du besoin en fonds de roulement. À ce titre il est retraité des éléments non-récurrents significatifs ou qui ne donneront jamais lieu à décaissement.

Par ailleurs, la marge sur coûts variables (MCV) correspond au chiffre d'affaires diminué du coût des marchandises vendues ainsi que d'un certain nombre de prestations de services telles que le coût des installations et les coûts de transport.

Un état de passage est proposé ci-dessous entre le Résultat Opérationnel et l'EBITDA :

En M€	S1 2023
EBITDA	43,5
- Honoraires sur opérations en dette ou capital	(0,9)
- Rémunérations en actions (IFRS2)	(4,4)
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	(15,5)
= Résultat Opérationnel	22,7

Dettes / Trésorerie Financière Nette

Ces indicateurs définissent respectivement la position d'endettement financier net ou de trésorerie nette du Groupe calculée à partir des agrégats suivants dans le bilan consolidé : (-) Emprunts (-) Dettes locatives courantes et non-courantes (IFRS16) (+) Trésorerie et équivalents trésorerie.

Si le résultat est négatif alors le niveau des Emprunts excède celui de la Trésorerie et équivalents trésorerie et on parle d'une dette nette ou endettement financier net. À l'inverse, Si le résultat est positif, alors le niveau des Emprunts est inférieur à celui de la Trésorerie et équivalents trésorerie et on parle d'excédent de trésorerie nette.

Besoin en Fonds de Roulement

Le besoin en fonds de roulement est calculé à partir des agrégats suivants dans le bilan consolidé : (+) créances clients (valeur brute, avant dépréciation) (+) stocks et en-cours (valeur brute, avant dépréciation) (-) dettes fournisseurs (+) impôts courants (+) autres débiteurs courants (-) autres dettes et comptes de régularisation.

Résultat Net « économique »

Il s'agit du Résultat Net avant prise en compte de l'effet en IFRS de la revalorisation de la juste valeur des bons de souscription (BSA ou warrants) accordés.

1.5 Événements postérieurs à la clôture

Néant

1.6 Perspectives

Pour le semestre en cours, le Groupe anticipe un chiffre d'affaires en ligne avec l'objectif annuel de 800 M€, avec en particulier un fort 4^e trimestre tant en CA qu'en prises de commandes, ainsi qu'un nouvel accroissement de sa rentabilité grâce à la poursuite de l'amélioration des prix de revient industriels.

Pour l'année 2024, le Groupe anticipe la poursuite d'une forte croissance notamment tirée par l'accélération aux États-Unis, ainsi qu'une augmentation de la rentabilité.



Facteurs de risques et incertitudes

2.1 Facteurs de risques et incertitudes	16
2.1.1 Risques stratégiques	
2.1.2 Risques opérationnels et techniques	
2.1.3 Risques juridiques et de conformité	
2.1.4 Risques financiers	
2.2 Assurances et contrôle interne	29
2.2.1 Politique d'assurance	
2.2.2 Contrôle interne et gestion des risques	

2.1 Facteurs de risques et incertitudes

Les investisseurs, avant de procéder à l'acquisition d'actions de la Société, sont invités à examiner l'ensemble des informations contenues dans le présent rapport, y compris les facteurs de risques décrits ci-dessous. Ces risques sont ceux dont la Société estime que la réalisation est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats, ses perspectives ou son cours de Bourse et qui sont importants pour la prise de décision d'investissement. L'attention des investisseurs est toutefois attirée sur le fait que la liste des risques présentée ci-dessous n'est pas exhaustive et que d'autres risques, inconnus ou dont la réalisation n'est pas considérée, à la date du présent rapport, comme susceptible d'avoir un effet préjudiciable substantiel sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives, peuvent ou pourraient exister ou survenir.

Le Comité des comptes apprécie les risques pouvant avoir des conséquences sur les activités menées par le Groupe, ainsi que l'adéquation des procédures mises en œuvre. Les conclusions du comité d'audit sont présentées au Conseil d'administration, qui approuve les principaux facteurs de risques présentés dans ce rapport.

Dans le cadre des dispositions de l'article 16 du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil, sont présentés dans le présent chapitre les principaux risques pouvant, à la date du présent rapport, affecter l'activité, la situation financière, la réputation, les résultats ou les perspectives du Groupe, tels que notamment identifiés dans le cadre de l'élaboration de la cartographie des risques du Groupe, qui évalue leur criticité, c'est-à-dire leur gravité et leur probabilité d'occurrence, après prise en compte des plans d'action mis en place (décrits dans le paragraphe « Gestion du risque » au sein de chaque facteur de risque). Au sein de chacune des catégories de risques mentionnées ci-contre, les facteurs de risque que la Société considère, à la date du présent rapport, comme les plus importants (signalés par un astérisque *) au regard notamment de leur criticité, sont mentionnés en premier lieu.

RISQUES IDENTIFIES	
Stratégiques	
	Conjoncture économique et son évolution*
	Événements géopolitiques*
	Changement Climatique
	Développement du Groupe
	Environnement concurrentiel
	Évolution technologique
	Acquisitions
	Partenaires actionnaires
Opérationnels et techniques	
	Dépendance fournisseurs, partenaires industriels, approvisionnement et coût des composants*
	Sécurité et cyber-sécurité et confidentialité des données*
	Produits et services défectueux*
	Ressources humaines*
	Dépendance clients
	Perte de valeur des stocks / Obsolescence
	Équipes de direction
	Corruption/éthique
	Risques sanitaires
Juridiques et conformité	
	Propriété intellectuelle
	Société cotée et information financière
	Réglementations
	Fiscalité
	Contentieux et enquêtes en cours
Financiers	
	Taux de change*
	Liquidité
	Contrepartie

Au sein de chacune des catégories de risques mentionnées ci-dessus, les facteurs de risque que la Société considère, à la date du présent rapport, comme les plus importants (signalés par un astérisque *) au regard notamment de leur criticité, sont mentionnés en premier lieu.

2.1.1 Risques stratégiques

2.1.1.1 Risques liés à la conjoncture économique et à son évolution*

L'évolution de la demande pour les produits du Groupe est, de façon générale, liée à celle de la conjoncture macro-économique, notamment à l'évolution du produit intérieur brut dans les pays où le Groupe commercialise ses produits et services ; les périodes de récession ou de déflation, peuvent notamment peser sur la demande.

Par ailleurs, la mise en place ou l'augmentation des barrières douanières et autres restrictions commerciales par certains pays pourrait provoquer un ralentissement du commerce mondial. Le cas échéant, cela pourrait peser sur la croissance de l'économie mondiale et, partant, sur les activités du Groupe. Par ailleurs, dans la mesure où une part significative des produits du Groupe sont assemblés par des Electronic Manufacturing Services ("EMS") localisés en Chine, l'augmentation des barrières douanières pourrait entraîner une contraction des exportations des produits du Groupe vers le reste du monde.

En outre, au cours des périodes de récession économique, certains clients du Groupe peuvent connaître des difficultés financières pouvant entraîner des retards de paiement, voire des impayés.

Selon les prévisions (source : Fonds Monétaire International, Perspectives de l'économie mondiale, janvier 2023), la croissance mondiale reste soumise aux conséquences négatives de la pandémie de Covid-19 qui devraient se poursuivre en 2023, ainsi qu'au contexte géopolitique actuel marqué par la crise russo-ukrainienne, offrant une visibilité très réduite à la plupart des acteurs économiques sur leurs activités. La croissance devrait ralentir de 3,4 % en 2022 à 2,9 % en 2023, et reste inférieure à la moyenne historique (2000-19) de 3,8 %.

La flambée de COVID-19 en Chine a freiné la croissance en 2022 et pourrait freiner la reprise en 2023. La guerre en Ukraine pourrait s'intensifier et le durcissement des conditions de financement à l'échelle mondiale pourrait accentuer le surendettement : les progrès économiques pourraient donc être entravés en cas d'accroissement de la fragmentation géopolitique.

Si la conjoncture économique actuelle devait se dégrader, cela pourrait ainsi avoir un effet préjudiciable substantiel sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats et ses perspectives.

Gestion du risque économique global : le Groupe procède à une veille constante de la conjoncture économique mondiale (croissance économique, taux de change, taux d'emprunt, barrières douanières, etc.). Le Groupe bénéficie d'un portefeuille d'affaires diversifié afin de réduire son exposition au risque et à une dépendance régionale.

Cette stratégie a prouvé sa pertinence durant la crise sanitaire, certaines zones étant restées très dynamiques quand d'autres étaient très touchées par la crise, ayant permis au Groupe de maintenir une croissance globale forte (le Groupe a ainsi enregistré une croissance de son chiffre d'affaires de 47 % au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022).

Gestion du risque de restriction commerciale (barrières douanières ou taxes spécifiques, etc.) : le Groupe dispose d'un réseau mondial de correspondants spécialisés (avocats, fiscalistes) permettant de comprendre les évolutions réglementaires susceptibles d'avoir une influence sur l'activité du Groupe. Dans le cas particulier des droits de douanes appliqués aux États-Unis sur les produits fabriqués en Chine, le Groupe a développé une stratégie de supply-chain diversifiée en Asie comme sur le continent américain (Mexique).

2.1.1.2 Risques liés aux événements géopolitiques*

Des événements géopolitiques majeurs peuvent générer des effets adverses sur la sécurité de nos activités, des perturbations économiques notables ainsi que des dysfonctionnements dans notre organisation. La criticité de ces perturbations dépendent de la localisation des événements géopolitiques mais les sujets d'attention identifiés sont : la sécurité de nos salariés, les difficultés d'approvisionnements, des difficultés d'ordonnement logistique, tant sur les capacités disponibles que sur les routes disponibles, le risque cyber, les risques de recouvrement clients situés dans la zone affectée, et un ralentissement de la croissance commerciale sur cette même zone.

Pour ce qui concerne plus précisément la situation en Ukraine et sa région, le Groupe n'a pas prévu de développement commercial significatif sur cette zone. Les perturbations organisationnelles (logistiques) constituent l'effet principal induit par cette crise ukrainienne puisque les routes terrestres qui relient l'Asie à l'Europe traversent la Chine, le Kazakhstan, la Russie, l'Ukraine puis la Pologne.

Le risque cyber est traité au paragraphe 2.1.2.2

Le risque de dépendance clients est traité au paragraphe 2.1.2.5.

Gestion du risque lié aux événements géopolitiques : les managers du Groupe (notamment les départements supply-chain et logistique) réalisent une veille constante des difficultés de toutes natures auxquelles leurs prestataires pourraient faire face et dans le cadre précis de la crise ukrainienne, le Groupe a planifié avec l'aide de ses prestataires logistiques, et en coordination avec son courtier en assurance, les routes alternatives passant par les états Baltes, tout en veillant à piloter le nombre de camions par convoi. Par ailleurs les routes maritimes traditionnelles restent une option opérationnelle.

2.1.1.3 Risques liés au changement climatique

Les risques et opportunités liés au changement climatique s'inscrivent dans un calendrier dont l'horizon est fixé par le Groupe à 2030 : le Groupe renforce d'année en année ses engagements en matière de contribution à un monde décarboné et de développement de solutions pour un commerce plus durable et plus responsable.

Les principes risques identifiés dans ce cadre sont :

- À court terme, l'ensemble des parties prenantes du groupe SES-imagotag s'attendent à des mesures prises face au changement climatique. Ne pas répondre à ces attentes constitue un facteur de risque et pourrait affecter la réputation du Groupe
- À moyen terme, dans le cadre de la transition vers une économie plus durable, un des défis significatifs est lié à de nouvelles réglementations potentielles, imposant un système de tarification du carbone mondial ou régional, lequel entraînerait des répercussions financières directes pour toutes les entreprises.
- Enfin, à long terme, si la transition écologique mondiale ne se produit pas assez rapidement, la hausse des températures et la raréfaction de l'eau pourraient avoir un impact direct sur notre chaîne d'approvisionnement amont ainsi que nos centres de serveurs de données et leur approvisionnement en énergie ;

Le Groupe a ainsi pris les engagements suivants dans le cadre de sa **stratégie bas carbone**:

- a) Promouvoir un Commerce Positif en transformant de plus en plus de magasins physiques en actifs numériques plus efficaces capables de réduire les stocks et le gaspillage, de favoriser la consommation de produits locaux et le développement d'un E-commerce local plus sobre en carbone car capitalisant sur les magasins existants pour une livraison de proximité évitant ainsi la construction d'une multitude de plateformes logistiques nouvelles, enfin d'influencer une consommation responsable par une meilleure information des consommateurs ;
- b) Réduire l'empreinte carbone de nos produits (scopes 1,2,3), notamment par la réduction des composants électroniques, des infrastructures IT nécessaires, la réduction de la consommation énergétique, ainsi que l'éco-conception permettant de prolonger leur durée de vie.
- c) Promouvoir auprès de nos clients la récupération d'étiquettes usagées, permettant de leur donner une « seconde vie » et favoriser ainsi une économie circulaire.

Le Groupe prend part à de nombreuses évaluations de son plan d'action RSE de manière régulière (des agences de notation spécialisées), tout en travaillant continuellement son amélioration grâce à ces référentiels et ces comparatifs permettant de jauger de l'efficacité de la stratégie du Groupe en matière de lutte contre le changement climatique.

Une communication spécifique, dédiée à la responsabilité sociale, sociétale et environnementale du Groupe, est, par ailleurs, développée sur le site web du Groupe.

Le Groupe suit attentivement l'évolution **des réglementations** afin d'anticiper non seulement leur mise en œuvre, mais également leurs effets induits potentiels, tels qu'une perturbation potentielle de la chaîne d'approvisionnement, pouvant se traduire par une augmentation des coûts ou une interruption des flux de fournitures.

Le Groupe a, dans ce cadre:

- établi un système de management environnemental qui a reçu la certification ISO 14001 en 2022;
- instauré un audit systématique de la majorité de ses fournisseurs, par le biais du programme « ECOVADIS achats responsables » qui assure, entre autres, le respect de standards internationaux en matière environnementale (gestion de l'eau, des normes en matière de manipulation de produits chimiques, etc...) - la section 4.5.2 de ce rapport développe précisément ce plan d'action;
- analysé sa conformité à la réglementation taxonomie européenne - (la section 4.4. de ce rapport détaille cette analyse) et, dans ce cadre, projette de mener à bien au cours de l'exercice 2023, une analyse des effets du changement climatique sur son activité;
- projette de préparer, courant 2023, les effets de la réglementation CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive publiée le 16 décembre 2022 au Journal Officiel de l'Union Européenne) en matière de reporting sur la durabilité des entreprises.

Les premières mesures d'état des lieux ont consisté à réaliser un premier bilan carbone (scopes 1, 2 et 3) de manière à construire son plan de réduction carbone sur la base de ce premier calcul. Le détail du bilan carbone et des indicateurs afférents est disponible section 4.3.1 du DEU 2022.

De surcroît, le Groupe s'est penché sur les bénéfices potentiels pour ses clients, des solutions qu'il commercialise, notamment en matière d'émissions carbone évitées.

Pour répondre au risque de catastrophes et des phénomènes naturels plus fréquents et plus extrêmes, nos salariés étant essentiellement localisés au cœur de zones géographiques non soumises à des catastrophes naturelles de nature extrême, leur sécurité est peu affectée, les mesures envisagées se concentrent donc essentiellement à la continuité d'exploitation, tant en matière de services grâce à notre plateforme Cloud qu'en matière de production de matériels (IoT devices):

- a) Des stratégies de continuité d'activité de nos plateformes Cloud ont été mises en œuvre avec le support de nos sous-traitants et partenaires, et permettent de fournir des services à partir de sites différents. Le Groupe est, par ailleurs, certifié ISO 27001 (sécurité des systèmes d'information) depuis 2023.
- b) Les fournisseurs de composants et d'étiquettes électroniques disposent également de leur propre chaîne d'approvisionnement et pourraient rencontrer des problèmes similaires. En 2021, le Groupe a atténué ce risque grâce à son programme d'audit de sa chaîne d'approvisionnement réalisé en partenariat avec ECOVADIS, à sa politique active de multi-sourcing et à l'ouverture d'un troisième site d'assemblage d'étiquettes sur le continent américain.
- c) L'analyse effective de la résilience du modèle d'affaires du Groupe et son adaptation aux impacts du changement climatique sera un élément clé de réponse aux risques de catastrophes naturelles: le Groupe a déjà procédé à l'évaluation des risques climatiques sur ses principaux sites de stockage mais entend poursuivre cette étude, afin d'examiner l'exposition aux aléas climatiques pour les opérations, les fournisseurs ou les marchés et évaluer la résilience des opérations.

La stratégie d'analyse des risques climatiques est développée en détail au sein de la section 4.3.4. du DEU 2022 selon les normes de reporting du TCFD.

2.1.1.4 Risques liés à la stratégie de développement du Groupe

La performance financière du Groupe et le succès de sa stratégie dépendent de plusieurs facteurs, et en particulier de son aptitude à :

- développer le chiffre d'affaires lié à l'activité traditionnelle de solutions d'étiquetage électronique tant sur ses marchés matures que sur les marchés internationaux en train d'adopter les solutions du Groupe ;
- développer le chiffre d'affaires lié à l'offre de services à valeur ajoutée ;
- développer le chiffre d'affaires lié au développement de nouveaux verticaux et nouveaux marchés « hors distribution alimentaire » ;
- contrôler les coûts d'exploitation et de développement du Groupe au cours des périodes de très forte croissance commerciale ;
- développer les bénéfices et synergies attendus des différents partenariats.

Si le Groupe n'était pas en mesure d'atteindre ces objectifs de développement de son activité, cela serait susceptible d'avoir un effet préjudiciable substantiel sur le Groupe, son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Gestion du risque lié à la stratégie de développement du Groupe : la stratégie de limitation du risque dans ce domaine, consiste en :

- un plan de développement commercial induisant une diversification du risque géographique;
- un pilotage étroit de la performance financière du Groupe (mise en place de reporting mensuel et prévisions sont effectués, les membres du conseil sont régulièrement informés des possibles écarts entre prévisions et réalisations ;
- un investissement significatif consacré à la R&D et l'innovation, se traduisant par un portefeuille de brevets significatif ;
- un investissement continu non seulement dans le recrutement de talents mais également dans la création de dispositifs de motivation et rétention (plan d'actions de performance par exemple).

2.1.1.5 Risques liés à l'environnement concurrentiel

Le Groupe fait face à une concurrence intense de la part d'acteurs internationaux principalement en provenance d'Asie, cherchant à acquérir des parts de marché en pratiquant des prix très compétitifs, un phénomène assez largement observé dans le monde technologique.

Si le Groupe ne disposait pas de moyens financiers suffisants ou des compétences nécessaires, en particulier dans un contexte d'évolution technologique, pour préserver la différenciation et la valeur ajoutée de ses produits, l'activité du Groupe et ses résultats financiers pourraient en pâtir substantiellement.

Ces pressions concurrentielles pesant sur les prix de vente des matériels pourraient éroder les ventes et la rentabilité du Groupe et affecter les perspectives.

Par ailleurs, un mouvement de consolidation des différents acteurs du marché sur lequel le Groupe exerce ses activités, notamment ses clients du secteur de la grande distribution, ou encore en amont de la chaîne de valeur parmi les assembleurs industriels ou fournisseurs de composants, pourrait modifier le paysage concurrentiel de l'industrie de l'étiquetage électronique et entraîner une pression sur les prix, les coûts et les marges.

Gestion du risque concurrentiel : le Groupe applique une stratégie de prévention de ces risques qui s'articule autour de plusieurs axes :

- une veille concurrentielle active et mondiale. Des efforts permanents de compétitivité industrielle et de réduction de coûts notamment basés sur une expertise achats forte et une stratégie de leadership en part de marché maximisant les économies d'échelle ;
- une focalisation sur les marchés où le positionnement « services » du Groupe peut le différencier rapidement et être valorisé par ses clients, nous permettant ainsi d'acquérir une part de marché significative ;
- des investissements importants en R&D et innovation (cf. paragraphe suivant) visant une forte différenciation et valeur ajoutée, renforcée par une politique active en matière de dépôt et de défense de notre propriété intellectuelle ;
- une stratégie de différenciation par les services ;
- enfin le Groupe développe des liens étroits, notamment capitalistiques, avec des acteurs clés de la chaîne de valeur (le Groupe BOE Technology, le Groupe E Ink, le Groupe Qualcomm inc. ...), afin d'approfondir la coopération et de faire converger ses intérêts vers ceux de ces acteurs incontournables.

2.1.1.6 Risques liés aux évolutions technologiques

Certaines innovations technologiques introduites par des concurrents ou de nouveaux entrants pourraient permettre de répondre aux attentes des clients du Groupe d'une manière plus performante ou moins couteuse, et ainsi fragiliser commercialement et financièrement celui-ci.

Gestion du risque technologique : la Société réalise une veille technologique active et mondiale dans les domaines liés à son activité (technologies d'affichage numérique, protocoles radio, objets connectés, computer vision, intelligence artificielle...). Elle investit des sommes importantes en R&D et en propriété intellectuelle (voir le paragraphe 1.2 "Investissements" du présent rapport). Elle effectue des acquisitions de brevets ou de sociétés disposant de technologies manquantes et importantes (Imagotag, Findbox, PDI, MarketHub, In the Memory, BeLive) ou établit des partenariats technologiques avec des sociétés technologiques afin de bénéficier d'un écosystème fort (Microsoft, SAP, Qualcomm, BOE, Eink...).

La politique de protection de la propriété intellectuelle du Groupe est détaillée en section 2.1.3.

2.1.1.7 Risques liés aux acquisitions

Dans le cadre de sa politique de développement, le Groupe a réalisé des opérations de croissance externe (notamment au moyen d'acquisition, telle que récemment l'acquisition d'In The Memory puis BeLive au cours du premier semestre 2023). Bien que le Groupe examine et instruit tout projet d'investissement dans le cadre d'une procédure de diligences très stricte, il se peut que les hypothèses sous-tendant la rentabilité de ces d'investissement soient invalidées ou que l'intégration des sociétés acquises soit un échec. En effet, l'intégration d'acquisitions, notamment si elles sont de taille significative, peut nécessiter la mise en place d'un processus complexe, long et onéreux. Cela peut également impliquer un certain nombre de risques, notamment le fait de devoir supporter des coûts et des dépenses pour faire face à des imprévus, le fait que la direction détourne son attention des opérations courantes, une mobilisation accrue des équipes de direction en raison de l'augmentation du volume et du périmètre des affaires à la suite de l'acquisition.

En outre, le Groupe ne peut garantir qu'une acquisition permettra de produire les synergies éventuellement attendues, les économies de coûts escomptées, une augmentation des résultats et de la trésorerie, une meilleure efficacité opérationnelle et plus généralement les bénéfices auxquels le Groupe peut s'attendre. Si le Groupe échoue à intégrer efficacement une nouvelle acquisition, cela pourrait avoir un effet préjudiciable sur ses activités, sa situation financière, ses résultats, son développement et ses perspectives.

Gestion du risque : le Groupe a fait la démonstration depuis plusieurs années d'une capacité certaine à mettre en œuvre les synergies induites par ses acquisitions, à intégrer les nouvelles technologies acquises ainsi que les ressources humaines :

- l'esprit entrepreneurial a permis ces synergies tout en préservant une certaine autonomie managériale ;
- les plans de rémunérations variables liés à la réalisation d'objectifs chiffrés ont également contribué à concentrer les énergies des équipes entrantes sur des objectifs communs.

2.1.1.8 Risques liés aux relations avec les partenaires actionnaires

Le Groupe compte parmi ses actionnaires des sociétés qui sont aussi des fournisseurs et des partenaires technologiques ou industriels. Ainsi BOE, son principal fournisseur et partenaire industriel, est aussi un actionnaire significatif du Groupe (32,37% du capital et des droits de vote au 30 juin 2023). À ce titre, BOE exerce une influence notable sur la Société. Il est possible que les intérêts et objectifs de BOE ne convergent pas toujours avec ceux de la Société ou ceux de ses autres actionnaires.

Enfin, le Groupe BOE ou les sociétés qu'il contrôle sont susceptibles d'acquérir des entreprises exerçant des activités directement concurrentes à celles du Groupe ou ayant des relations d'affaires avec le Groupe.

Gestion du risque : le Groupe est très vigilant sur les conflits d'intérêts qui pourraient émaner de cette situation. Lorsque les partenaires sont également actionnaires, le Groupe met en œuvre des procédures d'audit et s'appuie sur la procédure de revue des conventions réglementées et courantes entre parties, de manière à préserver la compétitivité des accords commerciaux et industriels par rapport aux conditions de marché, dans le respect de la réglementation applicable. Les représentants des actionnaires présents au Conseil d'administration s'abstiennent par ailleurs de participer aux délibérations concernées. En outre le Groupe applique une politique de veille concurrentielle et d'approvisionnement multiple assurant la protection de ses intérêts, notamment par la pratique de comparaison avec des prix de marchés, dans le cadre des processus achats.

2.1.2 Risques opérationnels et techniques

2.1.2.1 Risques liés à la dépendance vis-à-vis des fournisseurs, partenaires industriels/EMS, et à l'approvisionnement et au coût des composants*

Le Groupe a externalisé l'ensemble de la production de son matériel (étiquettes électroniques) à des partenaires industriels de premier plan spécialisés dans l'assemblage des produits électroniques (« external manufacturing services » ou EMS), dont notamment BOE, actionnaire significatif. En cas d'augmentation de la demande ou si le Groupe a besoin de remplacer un EMS existant, il ne peut être certain de l'existence ou de la disponibilité de capacités de production supplémentaires à des conditions acceptables. De plus, le recours à de nouvelles unités de production peut conduire le Groupe à subir des retards de production et supporter des coûts additionnels en raison du temps qu'il aura dû passer à former les nouveaux EMS aux méthodes, produits, normes de contrôle de qualité, de travail, d'empreinte environnementale, de santé et de sécurité du Groupe. En outre, la production par un ou plusieurs EMS pourrait être interrompue ou retardée, temporairement ou de façon permanente, en raison de problèmes économiques, sociaux ou techniques, notamment l'insolvabilité d'un EMS, la défaillance des sites de production ou une interruption du processus de production en raison de mouvements sociaux indépendants de la volonté du Groupe, ou en raison de crises sanitaires telles que la pandémie de Coronavirus. Tout retard ou toute interruption de la production des produits du Groupe pourrait avoir un effet préjudiciable substantiel sur son activité, ses résultats, sa situation financière ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

Gestion du risque lié à la dépendance vis-à-vis des fournisseurs : les sous-traitants de premier rang avec lesquels le Groupe organise sa production d'équipements électroniques, disposent de plusieurs usines sises en différentes régions d'Asie ou au Mexique : le basculement de capacités de production est possible, dans le cadre d'un plan de continuité de l'activité.

Par ailleurs, afin de sécuriser une capacité de production répondant aux ambitions du Groupe, un accord d'exclusivité a été signé en 2019 avec l'usine de Chongqing du Groupe BOE : la projection des volumes sur les cinq prochaines années indique que la Société n'utilisera pas la totalité de la capacité de production installée actuellement par l'usine. Afin d'assurer l'exclusivité de la capacité de production de Chongqing BOE Smart Electronics System Co.,Ltd, la Société a décidé de conclure un accord d'exclusivité dont la valeur a été estimée en comparant le taux d'utilisation présumée des capacités de production au taux d'utilisation de 100 %.

Le Groupe dépend par ailleurs du bon approvisionnement en composants électroniques et écrans afin de procéder à l'ordonnancement industriel auprès de ces EMS. La défaillance d'un ou de plusieurs fournisseurs en composants ou écrans, y compris à la suite de mouvements sociaux, de ruptures de stocks imprévues, de défauts de qualité, de restrictions d'export ou de sanctions, de crise sanitaire, et, plus généralement, de toute perturbation dans l'approvisionnement, notamment en raison de tensions possibles sur l'offre en composants électroniques.

Le coût des composants représente une partie substantielle des achats consommés du Groupe, qui se sont élevés à 480,2 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, et des coûts variables du Groupe, qui a enregistré une marge sur coûts variables de 131,4 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Une hausse substantielle du coût des composants, en raison notamment d'une contraction de l'offre ou d'une concentration des fournisseurs du Groupe, pourrait donc impacter significativement la marge sur coûts variables du Groupe, et plus généralement avoir un effet préjudiciable substantiel sur l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives du Groupe si ce dernier n'était pas en mesure de la répercuter dans un délai raisonnable auprès de ses clients.

Gestion du risque lié à l'approvisionnement en composants : le risque de pénurie des composants électroniques ou écrans étant un risque clairement identifié dans l'industrie de l'électronique, le Groupe est particulièrement vigilant à conduire une politique de sources d'approvisionnement multiples et s'assure que ses prévisions industrielles sont cohérentes avec les prévisions commerciales. L'objectif est de prévenir tout risque de pénurie de composants.

Gestion du risque lié aux ruptures d'approvisionnement : afin d'anticiper au mieux les risques de rupture d'approvisionnement liée aux pénuries, défaillance fournisseurs ou risques naturels, une politique d'approvisionnement multiple des composants est systématiquement appliquée quand cela est possible, et dans certains cas des stocks de sécurité sont constitués pour les composants critiques.

Par ailleurs, l'approvisionnement dépend également de flux logistiques fluides et sans retard. La défaillance ou le retard d'un prestataire ou toute tension au sein de la chaîne logistique, due à des mouvements sociaux, des ruptures de disponibilités de ressources ou de moyens de transport, notamment containers, de grèves, de restrictions d'export, de crise sanitaire ou de passages maritimes, pourrait induire une incapacité du Groupe à livrer ses sous-traitants industriels ou à livrer ses clients et entraîner coûts supplémentaires voire annulations de commandes ayant un impact préjudiciable sur son activité, ses résultats, sa situation financière ou ses perspectives.

Gestion du risque de rupture logistique : les flux logistiques, en provenance d'Asie, constituant notre chaîne d'approvisionnement amont, présente plusieurs modalités de transports possibles entre le transport aérien, le transport maritime et le transport par voie terrestre (route de la soie). Cette multi-modalité permettrait, en cas de besoin, d'utiliser l'une ou l'autre possibilité de transport, sachant que leurs effets économiques et environnementaux respectifs présentent des écarts significatifs.

2.1.2.2 Risques liés à la sécurité, la cyber-sécurité et la confidentialité des données*

Le Groupe peut être victime d'attaques informatiques (cyber attaque, déni de service...), de pannes techniques entraînant l'indisponibilité d'outils informatiques ou le vol de données. La survenance de l'un de ces événements pourrait avoir un impact négatif sur l'activité, ainsi que sur la performance du Groupe.

L'introduction de nouvelles technologies (Cloud Computing), l'évolution des systèmes de contrôle industriel et le développement de nouveaux usages, dont les réseaux sociaux, exposent le Groupe à de nouvelles menaces. Les attaques informatiques et les tentatives d'intrusion sont de plus en plus ciblées et réalisées par de véritables spécialistes qui peuvent viser tant l'entreprise que ses clients et partenaires privés ou publics. Plus globalement, la défaillance des systèmes pourrait conduire à des pertes ou à des fuites d'informations, des retards, des surcoûts pouvant nuire à la stratégie du Groupe ou à son image.

En dépit des procédures mises en place par le Groupe, celui-ci ne peut garantir la couverture de ces risques technologiques et informatiques et pourrait rencontrer des difficultés dans l'exercice de ses activités en cas de survenance de l'un d'entre eux. Le cas échéant, cela pourrait avoir un impact préjudiciable sur l'activité, les résultats, la situation financière du Groupe et sa capacité à réaliser ses objectifs.

Gestion du risque lié à la sécurisation des systèmes d'information : dans le cadre de sa transformation vers la distribution de solutions numériques, le Groupe a mis en œuvre une série de mesures visant à protéger ses différentes solutions. La Direction des Systèmes d'information est chargée de la sécurisation des réseaux et des systèmes d'une part, et des applications nécessaires à la continuité de l'activité du Groupe, d'autre part. Elle effectue régulièrement des tests d'intrusion ou des sauvegardes. De plus, le Groupe a mis en place des mesures garantissant la sécurité de ses systèmes d'information, adaptées aux risques identifiés et alignées avec les attendus de la norme ISO 27001, certification obtenue début 2023. En liaison avec sa politique de contrôle interne et de sûreté, ces mesures de sécurité organisationnelles, fonctionnelles, techniques et juridiques font l'objet de contrôles réguliers. Enfin, des formations régulières sont prodiguées aux salariés afin de prévenir toute maladresse dans la gestion des courriels notamment.

Gestion du risque lié à la sécurité des données : les Directions des Systèmes d'information et de la Recherche et du Développement sont chargées de la sécurisation des données. Pour cela, des règles et procédures strictes de définition et d'attribution des accès aux différentes données permettent de garantir leur confidentialité. Par ailleurs, l'utilisation de solution d'hébergement Cloud de premier plan permet de garantir un haut niveau de disponibilité. En outre, l'ensemble des données, critiques et non critiques, dont dispose l'entreprise sont sauvegardées régulièrement sur différents supports pour assurer leur intégrité. L'ensemble des collaborateurs et des intervenants IT et R&D sont sensibilisés aux règles et bonnes pratiques de développement pour garantir que les solutions soient conformes aux règles du « Privacy By Design » et du « Security by Design ».

Gestion du Risque lié à la sécurité des locaux: la sécurité physique des locaux du Groupe (bureaux, entrepôts) est assurée, pour les bureaux, par la mise en place d'accès réservés aux porteurs de badges, et par un contrôle des visiteurs à l'entrée de nos locaux. Quant à la sécurité de nos lieux d'entreposage, elle fait l'objet de questionnaires de prévention sécurité annuels réalisés en partenariats avec notre courtier en assurances.

2.1.2.3 Risques liés aux produits et services défectueux*

Le Groupe peut être confronté ponctuellement à un défaut de fabrication, de fonctionnement ou un assemblage de composants défectueux dans l'un quelconque des produits et systèmes du Groupe. Le cas échéant, cela pourrait entraîner des actions en responsabilité d'importance variable qui pourraient nuire à la réputation du Groupe et avoir des conséquences financières importantes. Dans ce contexte, le Groupe a pu, peut ou pourra voir certains de ses produits faire l'objet de campagnes de rappel ou devoir adapter ou remplacer les équipements en cause.

Ces réclamations peuvent nuire à la notoriété et à l'image de qualité des produits concernés et ainsi porter atteinte à l'image et à la réputation du Groupe. Par ailleurs, les coûts et les conséquences financières associés à ces réclamations sont susceptibles d'avoir un impact préjudiciable substantiel sur l'activité du Groupe, ses résultats, sa situation financière et sa capacité à réaliser ses objectifs.

Gestion du risque : les départements R&D et achats industriels du Groupe rédigent des fiches techniques de conception précises, que le département qualité du Groupe veille à faire respecter dans le cadre d'un programme de tests en sortie de production notamment, et complète ces batteries de test par une veille focalisée sur les lancements de nouveaux produits.

2.1.2.4 Risques liés aux ressources humaines*

SES-imagotag est un Groupe en croissance et qui se diversifie, offrant de nouvelles modalités d'utilisation des solutions d'affichage, de gestion des magasins et d'utilisation des données disponibles sur les prix et les produits. Le plan stratégique du Groupe VUSION 2027 vise à faire du Groupe un leader des solutions d'affichage électronique omnicanal. Dans cette perspective, et dans le contexte d'une industrie technologique concurrentielle et évolutive, attirer, développer et retenir les compétences nécessaires constitue un enjeu clé (voir également la paragraphe 2.1.2.7 du présent rapport).

Aussi le Groupe doit pouvoir répondre à une série d'enjeux qualitatifs et quantitatifs en matière de gestion des talents :

- renforcer son vivier de compétences, en particulier techniques (et notamment dans le domaine de l'ingénierie logicielle), nécessaires pour soutenir la croissance et livrer une offre de nouveaux services à valeur ajoutée à l'échelle mondiale ;
- identifier, attirer, former, conserver et motiver un personnel qualifié ;
- renforcer les capacités de leadership à tous les niveaux pour soutenir sa croissance et sa transformation continue ;
- intégrer les nouveaux collaborateurs en particulier dans le cadre d'acquisitions.

Il s'agit d'anticiper et de planifier l'acquisition et le développement des compétences qui feront le succès futur du Groupe, le risque étant de ne pas en disposer en temps et en heure pour soutenir la stratégie. Si le Groupe ne parvenait pas à faire face à ces défis posés par les ressources humaines, facteur clé pour son développement, cela pourrait avoir un effet préjudiciable substantiel sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Gestion du risque : un certain nombre de programmes et d'initiatives sont mis en œuvre pour prévenir ce risque et recouvrent notamment les dimensions suivantes :

- un état des lieux des effectifs permettant à la fois de rester fidèle à la culture de diversité du Groupe, de définir précisément les besoins de nouvelles compétences au regard du vivier actuel de compétences, cibler les formations adéquates et favoriser les promotions internes ;
- le développement d'une marque employeur et le renforcement de sa force de frappe en termes de recrutement (avec par exemple une utilisation accrue des réseaux sociaux) ;
- la fidélisation et la reconnaissance de la performance, entre autres sous la forme de plans de rémunération long terme Groupe ou spécifiques en cas d'acquisitions.

Le Groupe a noué plusieurs partenariats avec universités et écoles en France comme en Autriche, afin de maintenir un vivier de jeunes talents au sein des fonctions nécessitant des compétences de nature technologique notamment.

Par ailleurs, la taille humaine de l'entreprise favorise les échanges et l'organisation d'événements sociaux. Un lien permanent est noué dans le cadre du réseau social de l'entreprise, favorisant communication interne et groupes de travail. Le Groupe fait la part belle aux formations et a développé des indicateurs et des statistiques figurant dans notre rapport de performance extra financière. La fidélisation des talents se complète par un suivi régulier et attentif des objectifs de chaque salarié et des évaluations managériales, au rythme de deux par an. Enfin, la stratégie du Groupe est régulièrement commentée et expliquée par le Président Directeur général par le biais de visio-conférences régulières.

Plusieurs plans de de rémunération long terme ont été approuvés ces dernières années afin de fidéliser les talents clés. Près de 30% de nos effectifs en bénéficient.

2.1.2.5 Risques liés à la dépendance vis-à-vis des clients

Bien que le chiffre d'affaires du Groupe soit réparti auprès d'un grand nombre de clients, certains d'entre eux représentent une part substantielle de son chiffre d'affaires. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les dix premiers clients du Groupe représentaient ainsi près de 62 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe, et le premier client du Groupe représentait environ 34 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe. La perte ou la contraction d'activité d'un ou plusieurs de ces clients, une concentration des acteurs du secteur dans lequel ils évoluent ou encore la défaillance d'un de ces clients, pourrait faire baisser le chiffre d'affaires dans les mêmes proportions, ce qui pourrait avoir un effet préjudiciable substantiel sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe. Il est à noter que la réalisation du plan stratégique 2027 comporte l'hypothèses de signatures de contrats significatifs avec un petit nombre de clients majeurs, induisant ainsi un taux de dépendance accru vis-à-vis des 10 premiers clients.

Gestion du risque lié à la dépendance vis-à-vis des clients : afin de limiter ce risque, le Groupe cherche à maintenir un portefeuille diversifié de clients, tant sur le plan géographique que sur le plan des secteurs d'activités à équiper de ses solutions. Par ailleurs, afin d'éviter que les relations commerciales avec ses clients soient interrompues, le Groupe s'attache à satisfaire au mieux leurs demandes, notamment en investissant dans l'innovation et en assurant un dialogue permanent avec eux, notamment dans le cadre des enquêtes satisfaction clients "NPS".

2.1.2.6 Risques liés à l'obsolescence ou à la perte de valeur des stocks

Le Groupe constitue des stocks importants pour ses références les plus classiques, du fait des cycles d'approvisionnement longs (production et transports), et ce, afin d'assurer des délais acceptables de livraison à ses clients.

Les risques auxquels sont exposés ces stocks importants résident à la fois dans une erreur potentielle de prévision de mise en production, prise en amont des prévisions de vente, et qui pourrait induire un sur-stockage inutile, et dans l'accélération des innovations technologiques qui pourrait induire un stock de références produits devenues obsolètes. Cela aurait pour conséquence une dépréciation substantielle de la valeur de nos inventaires (voir également le paragraphe notes aux comptes consolidés du présent rapport pour une description des règles de dépréciation des stocks suivies par le Groupe).

Gestion du risque : les taux de rotation des références en stocks sont régulièrement analysés, à l'occasion d'inventaires permanents réalisés par nos systèmes d'information ainsi que lors des inventaires physiques biannuels. Les rotations lentes font l'objet de campagnes de nature commerciale dites de « stock push », ou de nature industrielle dite de « rework ». Pour les références ne pouvant faire l'objet de ces campagnes ciblées, la direction financière effectue la comptabilisation des provisions pour dépréciation de stocks à faible rotation telle que décrites dans les annexes aux comptes consolidés.

2.1.2.7 Risques liés aux équipes de direction

Le succès du Groupe dépend dans une certaine mesure de la continuité et des compétences de son équipe dirigeante constituée autour de M. Thierry GADOU, son Président Directeur général. En cas d'accident ou de départ de l'un ou plusieurs de ces dirigeants ou d'autres collaborateurs clés, leur remplacement pourrait se révéler difficile et concourir à grever la performance opérationnelle du Groupe. Plus généralement, la concurrence pour le recrutement de cadres dirigeants dans le secteur d'activité du Groupe est forte et le nombre de candidats qualifiés est limité. Le Groupe pourrait ne pas être en mesure de conserver certains de ses dirigeants ou collaborateurs clés, ou à l'avenir, attirer et conserver des dirigeants et des salariés clés expérimentés. En outre, dans le cas où ses dirigeants ou d'autres salariés clés rejoindraient un concurrent ou créeraient une activité concurrente, le Groupe pourrait perdre une partie de son savoir-faire et les risques de perte de clientèle augmenter. Ces circonstances pourraient avoir un effet préjudiciable substantiel sur les activités, la situation financière, les résultats et les perspectives du Groupe.

Gestion du risque : depuis 2012, le Groupe mène une politique de fidélisation des équipes de direction, notamment au moyen de plans d'actions de performance (qui ont permis une bonne stabilité de l'équipe dirigeante), ainsi que par différents leviers de promotions internes, y compris d'expatriations. Par ailleurs, le Comité ESG, des nominations et rémunérations revoit régulièrement le plan de succession des managers clé, dont le Président Directeur général.

2.1.2.8 Risques liés à la corruption et à l'éthique

Dans le cadre de ses activités, le Groupe peut être confronté à des risques de corruption, en particulier dans certains des pays émergents dans lesquels il est présent. Le Groupe veille à ce que tous ses salariés respectent les lois et règlements applicables (parmi ces réglementations, la loi Sapin II en France) et les valeurs d'intégrité et de respect des normes internes et externes à l'entreprise qui constituent le fondement de sa culture.

Il ne peut cependant garantir que ses salariés, fournisseurs, sous-traitants ou autres partenaires commerciaux se conformeront aux exigences strictes auxquelles il s'astreint, ainsi qu'aux réglementations en vigueur.

Tout comportement qui contreviendrait à ces valeurs ou réglementations, malgré les efforts du Groupe, pourrait engager gravement la responsabilité du Groupe et avoir des répercussions sur sa réputation, ce qui pourrait avoir un effet préjudiciable substantiel sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Gestion du risque : un code d'éthique et de conduite des affaires est en place. Il reprend et formalise les règles de comportement attendues dans le Groupe de la part de tous les collaborateurs ainsi que des fournisseurs et sous-traitants, et de notre réseau de partenaires-distributeurs. Ce support constitue un outil important pour maintenir la qualité de l'environnement de contrôle au sein du Groupe. Il est disponible sur la plateforme de e-learning destinée à nos collaborateurs ainsi que sur notre site web, menu "ESG". Il fait, par ailleurs, l'objet d'une formation systématique aux nouveaux entrants, ainsi que de formations régulières sur les points les plus sensibles (cadeaux, invitations etc...). Le Code d'Éthique est signé tous les ans par chaque employé ainsi que le Code Conduite fournisseurs, par les fournisseurs significatifs.

2.1.2.9 Risques sanitaires

Le Groupe a subi les conséquences de la pandémie du COVID-19 au cours de l'année 2020, les risques inhérents à de telles crises sanitaires étant un ralentissement de la consommation (risques détaillés en 2.1.1.1), une désorganisation de l'activité du Groupe, due à sa chaîne de sous-traitance, (détaillée en 2.1.2.1) ou due à des dysfonctionnements de son organisation interne (détaillée en 2.1.2.4).

Gestion du risque : le Groupe a démontré la robustesse de son organisation numérique et de ses outils de communication: les périodes de confinement ont été gérées sans heurts ni dysfonctionnements. Le travail à distance et la communication inter-équipes étaient déjà supportés par un réseau social interne et des plateformes collaboratives et les systèmes d'information de l'entreprises étaient déjà configurés pour assurer une continuité de l'activité, que les fonctions support soient physiquement dans les locaux du Groupe, ou non.

Le télétravail a donc été mis en œuvre de manière fluide d'un point de vue systèmes et matériels, l'effort ayant essentiellement porté sur de nouvelles pratiques managériales (prévention des risques liés à l'isolement, risques liés à l'hyper connexion, la gestion de l'autonomie et de l'intégration des nouveaux collaborateurs, le suivi de l'activité et le maintien du collectif). Enfin la prévention des troubles musculosquelettiques a fait l'objet de communications régulières et de prêt de matériels (écrans, sièges ergonomiques, etc.).

2.1.3 Risques juridiques et de conformité

2.1.3.1 Risques liés à la propriété intellectuelle

Le risque auquel le Groupe doit faire face en matière de propriété intellectuelle est le risque de contrefaçon, subie ou active.

La contrefaçon peut être le fait de tiers à l'encontre des produits, des droits d'auteur ou des processus industriels brevetés. Ces actes sont susceptibles d'avoir un effet immédiat sur le chiffre d'affaires et le résultat du Groupe, et peuvent nuire à la notoriété et à l'image de qualité des produits concernés.

Le Groupe pourrait, par ailleurs, se rendre coupable de contrefaçons de manière involontaire, compte tenu du risque lié au délai pendant lequel les demandes de brevets ne sont pas rendues publiques. Des demandes de brevets déposées par des tiers et connues seulement au moment de leur publication pourraient affecter des développements en cours ou même des produits récemment mis sur le marché compte tenu du raccourcissement continu des délais de développement. Cette situation contraindrait le Groupe à modifier le produit en alourdissant les charges de recherche et développement au projet, ou à négocier des droits d'utilisation de l'élément breveté. Dans l'un ou l'autre cas, la marge du projet s'en trouverait affectée. Le Groupe peut, par ailleurs, faire l'objet de réclamations de la part de chasseurs de brevets (patent trolls), notamment aux États-Unis et en Russie, et dans le domaine des nouvelles technologies. La survenance d'un acte de contrefaçon dont le Groupe serait victime ou qui lui serait imputable pourrait avoir un effet défavorable significatif sur sa réputation, son activité, sa situation financière, ses résultats et ses perspectives.

D'un point de vue financier, au regard de l'analyse de risque réalisée à la date du présent rapport et conformément aux normes comptables applicables, aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2022.

Gestion du risque : le Groupe veille au respect des droits de son portefeuille de propriété intellectuelle, un manager du Groupe étant en charge de piloter cette veille avec le concours de conseils externes. En miroir, veille également au respect du droit des tiers en procédant systématiquement à des recherches d'antériorité en matière de brevets comme en matière de marques. Au 31 décembre 2022, le Groupe a déposé 569 brevets correspondants à 116 familles de brevets.

2.1.3.2 Risque lié au statut de société cotée de SES-imagotag et à la communication financière

Les actions de SES-imagotag étant admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris, la Société est soumise à l'ensemble de la réglementation boursière européenne et française, notamment relative à la communication d'information financière, en particulier le Règlement (UE) n°596/2014 du Parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 sur les abus de marché et la Directive 2004/109/CE du Parlement et du Conseil du 15 décembre 2004 sur l'harmonisation des obligations de transparence concernant l'information sur les émetteurs dont les valeurs mobilières sont admises à la négociation sur un marché réglementé. Plus précisément la Société est soumise aux obligations d'information permanente, notamment la publication de toute information privilégiée, et périodique, dont notamment la production des états financiers consolidés annuels et semestriels. Bien que la Société veille strictement à la qualité, l'exhaustivité et l'exactitude de l'information, notamment financière, publiée au marché, elle pourrait faire l'objet de déstabilisations ou de contestations en relation avec sa communication qui pourraient être très préjudiciables à la Société, sa réputation et son cours de bourse.

Au cours du mois de juillet 2023, le Groupe a ainsi fait l'objet d'une campagne de déstabilisation menée par un vendeur à découvert l'accusant de double-comptage de revenu circulaire et de surévaluation du chiffre d'affaires et du résultat dans les comptes consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022. Le Groupe a fermement réfuté ces allégations erronées et mensongères relatives à des comptes certifiés sans réserve par ses commissaires aux comptes et initié les recours judiciaires pertinents ; le cours de la Société en a néanmoins été significativement impacté.

2.1.3.3 Risques liés au respect de la réglementation (notamment les pratiques sociales des sous-traitants et de réglementations environnementales)

Les activités du Groupe sont soumises à diverses réglementations, notamment en matière de conformité et de compatibilité des produits qu'il vend à la réglementation qui leur est applicable, de normes industrielles, de sécurité, de réglementations sociales, de santé ou encore en matière environnementale.

Les dispositions en matière d'enlèvement et de traitement d'équipements électriques et électroniques en fin de vie sont de plus en plus exigeantes et leur application fait l'objet de contrôles toujours plus rigoureux et fréquents, notamment dans le cadre de la Directive 2012/19/UE du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (« DEEE »).

La loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire a notamment pour objectif de lutter contre l'obsolescence programmée grâce à un indice de réparabilité. Le fabricant sera encouragé à concevoir des produits plus réparables et à informer sur la disponibilité des pièces détachées.

En dépit des procédures mises en place par le Groupe et malgré le fait que les risques d'atteinte à l'environnement ne se limitent pas au cadre de l'activité du Groupe, ce dernier n'est pas en mesure de garantir la couverture du risque environnemental et pourrait être amené à rencontrer des difficultés dans l'exercice de ses activités en cas de survenance de l'un d'entre eux. Le cas échéant, cela pourrait avoir un impact préjudiciable sur l'activité, les résultats, la situation financière du Groupe et sa capacité à réaliser ses objectifs.

Plus généralement, en cas de non-respect des dispositions législatives et réglementaires applicables, le Groupe pourrait se retrouver condamné à payer des amendes, et les autorités pourraient aller jusqu'à interdire la mise sur le marché des produits commercialisés. Ces normes sont complexes et susceptibles d'évoluer et, bien que le Groupe porte une attention particulière au respect de la réglementation en vigueur, il ne peut exclure tout risque de non-conformité.

En outre, le Groupe pourrait être conduit à engager des frais importants afin de se conformer aux évolutions de la réglementation et ne peut garantir qu'il sera toujours en mesure d'adapter ses activités et son organisation à ces évolutions dans les délais nécessaires. Par ailleurs, des changements dans l'application et/ou l'interprétation des normes existantes par les administrations et/ou les tribunaux sont également susceptibles d'intervenir à tout moment.

L'incapacité du Groupe à se conformer et à adapter ses activités aux nouvelles réglementations, recommandations, normes nationales, européennes et internationales pourrait avoir un effet préjudiciable substantiel sur ses activités, ses résultats, sa situation financière et ses perspectives.

Gestion des risques liés au respect de la réglementation (notamment par les sous-traitants) : le Groupe veille à respecter les normes de sécurité inhérentes à ses équipements (notamment marquage CE, marquage substances préoccupantes, dans le cadre de la réglementation REACH pour nos batteries au lithium, normes OSHAS). L'ensemble de ces normes fait l'objet d'une veille effectuée par le département qualité du Groupe.

En outre, pour son approvisionnement direct en composants stratégiques, le Groupe s'appuie sur un écosystème mondial d'acteurs de premier rang dans leurs domaines de spécialité respectifs (puces électroniques spéciales, écrans TFT/LCD ou e-Paper sur mesure...). Ces acteurs consacrent pour la plupart une attention toute particulière aux démarches en matière de responsabilité sociale et environnementale. Plusieurs d'entre eux adhèrent au Pacte mondial des Nations Unies ou répondent aux certifications nécessaires à un excellent niveau de pratiques sociales et environnementales, ainsi qu'une exigence démontrée en matière de sécurité des conditions de travail de leurs salariés.

Gestion des risques liés au respect des réglementations environnementales, notamment en matière de traitement des déchets électriques et électroniques. Afin de limiter les risques de pollution incontrôlée, le Groupe fait en sorte de mettre en place et de proposer des programmes de collecte et de recyclage pour les produits en fin de vie à ses clients en Europe, conformément à la directive DEEE, et dans d'autres pays en dehors de l'Union européenne. Dans les pays où la réglementation l'exige, les quantités de produits mises sur le marché, collectées et recyclées sont déclarées périodiquement auprès des registres nationaux des producteurs. Le Groupe informe également les utilisateurs de ces dispositions par un marquage spécifique sur les produits et met à disposition des recycleurs des consignes de démantèlement.

Afin de s'inscrire dans une démarche d'économie circulaire, le Groupe s'est engagé dès 2014 à mettre en œuvre un plan d'action permettant d'assurer la complète recyclabilité et la réutilisation de ses équipements.

Le Groupe veille à ce que les produits qu'il livre soient conformes aux directives internationales liées à l'utilisation et au transport de substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (Directive 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques).

La déclaration de performance extra-financière du Groupe détaille plus avant les mesures de gestion du risque environnemental mises en place (consulter notre site web www.ses-imagotag.com).

2.1.3.4 Risques liés à la fiscalité et à ses évolutions

Le Groupe est soumis à une législation fiscale complexe et évolutive dans les pays dans lesquels il est présent. Il est notamment soumis, du fait de son activité internationale, aux règles régissant les prix de transferts, qui peuvent être particulièrement complexes et sujettes à des interprétations divergentes. Les évolutions de la législation fiscale pourraient avoir des conséquences préjudiciables importantes sur sa situation fiscale, sur son taux d'imposition effectif ou sur le montant des impôts et d'autres prélèvements obligatoires auxquels il est assujéti ainsi que sur ses obligations déclaratives. Par ailleurs, les réglementations fiscales des différents pays dans lesquels le Groupe est implanté peuvent faire l'objet d'interprétations très diverses. Le Groupe ne peut donc pas garantir que les autorités fiscales concernées seront en accord avec son interprétation de la législation applicable. En outre, les lois et réglementations fiscales ou d'autres prélèvements obligatoires peuvent être modifiées et l'interprétation et l'application qui en est faite par les juridictions ou les administrations concernées peuvent changer, en particulier dans le cadre des initiatives communes prises à l'échelle internationale ou communautaire (OCDE, G20, Union européenne).

En particulier, l'incorporation en cours dans la législation fiscale française :

- i. des principes dégagés par l'OCDE en matière d'érosion de la base d'imposition et de transfert de bénéfices (« BEPS ») ;
- ii. de la Convention multilatérale pour la mise en œuvre des mesures relatives aux conventions fiscales pour prévenir le BEPS en date du 7 juin 2017 ;
- iii. des règles prévues par la directive du Conseil du 12 juillet 2016 établissant des règles contre les pratiques d'évasion fiscale affectant directement le fonctionnement du marché intérieur (l'« ATAD ») ; et
- iv. des dispositions prévues dans la proposition de directive visant à établir une assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés (« ACCIS ») pourraient alourdir la charge fiscale pesant sur le Groupe.

Une contestation de la situation fiscale du Groupe par les autorités concernées pourrait conduire le Groupe à payer des impôts supplémentaires, à des redressements et amendes potentiellement importants, ou à une augmentation des coûts de ses produits ou services aux fins de collecter ces impôts, ce qui pourrait avoir un effet préjudiciable substantiel sur son activité, ses résultats, sa situation financière et ses perspectives.

Gestion du risque : le Groupe assure une veille réglementaire avec l'aide de conseils externes.

2.1.3.5 Risques liés aux contentieux et aux enquêtes en cours

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe peut être impliqué dans un certain nombre de procédures administratives ou judiciaires, au titre desquelles sa responsabilité peut être engagée sur différents fondements.

Litiges fiscaux

Au cours des exercices précédents, des sociétés du Groupe ont fait l'objet de contrôles fiscaux et parfois de proposition de rectifications. Les conséquences financières de ces rappels d'impôts et taxes sont comptabilisées par voie de provisions pour les montants notifiés et acceptés ou considérés comme présentant une sortie de ressources probable et pouvant être déterminés de manière fiable.

Le Groupe révisé périodiquement l'estimation de ce risque au regard de l'évolution des contrôles et des contentieux et estime qu'aucun contrôle en cours n'aura d'impact substantiel sur sa situation financière ou sa liquidité.

Litiges commerciaux et prud'homaux

Les litiges font l'objet d'une revue régulière par la Direction juridique du Groupe et sont couverts par des provisions lorsque le Groupe considère qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour couvrir le risque encouru et que ce montant peut être estimé de manière fiable. Les reprises sans objet résultent, pour l'essentiel, de la résolution de ces litiges, pour lesquels le Groupe a eu gain de cause ou pour lesquels le montant réel du préjudice s'est avéré inférieur à son montant estimé. Les provisions pour risques et charges sont détaillées en note 10.

2.1.4 Risques Financiers

2.1.4.1 Risques liés aux taux de change*

Dans la mesure où une partie de ses ventes est libellée en euros, et où la quasi-totalité de ses coûts en composants et de ses coûts de production sont libellés en dollars américains, le Groupe est fortement exposé aux variations du taux de change euro/dollar américain. Par conséquent, les variations à la hausse du dollar américain entraînent mécaniquement une augmentation du coût des ventes en euros. De telles variations seraient susceptibles d'avoir un effet préjudiciable substantiel sur l'activité, les résultats, la situation financière ou les perspectives du Groupe (Voir également note 25 des notes aux comptes consolidés).

Gestion du risque : parallèlement aux politiques de couverture de change, plusieurs mesures ont été mises en place pour réduire cette exposition dans les années à venir, notamment :

- clauses d'ajustement de prix dans les contrats clients en euros ;
- développement des ventes libellées en USD.

De manière à anticiper et piloter les variations de trésorerie, des prévisions sont établies régulièrement et un dispositif de centralisation de trésorerie en euros et dollars américains a ainsi été mis en place pour les principales filiales européennes.

2.1.4.2 Risques de liquidité et de taux

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer des fonds nécessaires pour faire face à des engagements à leur échéance. Il concerne, d'une part, le risque que des actifs ne puissent être vendus rapidement dans des conditions satisfaisantes en cas de besoin et, d'autre part, le risque d'exigibilité anticipée des passifs ou de nonaccès au crédit à des conditions satisfaisantes pour financer la croissance du Groupe ou le refinancement de lignes de financement existantes.

Le Groupe ne peut garantir la disponibilité d'un financement adéquat au moment opportun, ce qui pourrait altérer ses capacités de développement et avoir ainsi un effet préjudiciable substantiel sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives.

Concernant les actifs financiers, l'ensemble des valeurs mobilières de placement du Groupe est constitué de comptes à terme.

Concernant les passifs financiers, l'endettement du Groupe est composé d'emprunts obligataires (Euro PP), de crédits bancaires (crédit renouvelable - ou RCF - et prêts relais) et d'un Prêt Garanti par l'État.

Les emprunts obligataires deviendraient exigibles si le ratio d'endettement consolidé, désignant le rapport entre les dettes financières nettes et l'excédent brut d'exploitation des douze derniers mois, venait à être supérieur à 3,5. Au 30 juin 2023, le Groupe respecte ce ratio d'endettement consolidé.

Le Groupe pourra refinancer une partie de ses financements par d'autres emprunts. A cette occasion, l'environnement de liquidité et de taux, au moment de ces refinancements, peut affecter les capacités de développement ainsi que les résultats financiers du Groupe

Voir également les **notes 11 et 21** de l'annexe aux comptes consolidés du Groupe.

Gestion du risque : la gestion des risques financiers et plus particulièrement des risques de liquidité et du suivi de la trésorerie, est détaillée en section 2.2.2 de ce rapport, "contrôle interne". De plus, le Groupe explique régulièrement sa stratégie à ses banques partenaires et aux investisseurs financiers, afin de pouvoir faire appel à des financements bancaires, des placements privés ou de procéder à des augmentations de capital (offre publique) et ainsi disposer de moyens de financement.

2.1.4.3 Risque de crédit et/ou de contrepartie

Le risque de crédit et/ou de contrepartie correspond au risque qu'une partie à un contrat conclu avec le Groupe manque à ses obligations contractuelles, ce qui engendrerait une perte financière pour le Groupe.

Les actifs financiers qui pourraient exposer le Groupe à des risques de crédit et/ou contrepartie sont principalement les créances sur ses clients (en cas notamment de défaut de paiement ou de non-respect des délais de paiement) et les placements financiers. La réalisation de l'un ou plusieurs de ces risques pourrait avoir un effet préjudiciable substantiel sur l'activité, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

Gestion du risque : le Groupe a structuré un service recouvrement clients dont le périmètre est quasi mondial. Ce département effectue les études de solvabilité préalable à toute transaction avec clients et/ou fournisseurs et concentre la connaissance nécessaire sur la santé financière de nos clients.

2.2 Assurances et contrôle interne

2.2.1 Politique d'assurance

Le Groupe met en œuvre une politique visant à obtenir une couverture externe d'assurance permettant de prendre en charge les risques auxquels sont exposés l'entreprise et son personnel qui peuvent être assurés à des taux raisonnables. Le Groupe estime que la nature des risques couverts et les garanties offertes par ces assurances sont conformes à la pratique d'usage dans son secteur d'activité.

Le programme d'assurances du Groupe comporte notamment les assurances suivantes :

- responsabilité civile ;
- cybercriminalité ;
- dommages aux biens ;
- marchandises transportées ;
- responsabilité civile des mandataires sociaux
- frais de rapatriement du personnel en mission à l'étranger.

2.2.2 Contrôle interne et gestion des risques

La gestion des risques est destinée à fournir une assurance raisonnable quant à :

- a) au respect des lois et réglementations ;
- b) la réalisation et l'optimisation des opérations ;
- c) la fiabilité des informations financières.

L'entreprise se réfère au cadre de référence AMF (intitulé "cadre de Référence des dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne"). En termes généraux, l'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité du Groupe et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptables.

Cet objectif général est assuré grâce aux travaux de la direction financière, des cabinets d'audit et du comité des comptes.

Les acteurs privilégiés du contrôle interne de la Société sont :

Le Comité des comptes s'assure que les comptes sont audités dans les règles, établis en toute indépendance : il s'assure notamment que les risques de change, de liquidité et d'endettement sont correctement anticipés. Le Comité des comptes est tenu informé des sujets relatifs à la gestion des risques. La démarche d'évaluation et de traitement des risques fait notamment l'objet d'un échange spécifique annuel avec les membres du Comité et les commissaires aux comptes, au cours duquel la cartographie des risques majeurs, ainsi que les plans d'actions associés sont revus.

Le Comité RSE, des nominations et rémunérations détermine la politique de rémunération attribuée ou attribuable au Président et s'assure par ailleurs que soient appliquées les bonnes pratiques éthiques dans la gestion des affaires du Groupe: les plans de conformité anti-corrruption (loi Sapin II) et RGPD ainsi que la politique cadeaux et réceptions, le code de conduite de l'entreprise ainsi que le code de conduite fournisseurs, sont autant de sujets d'attention. Ce Comité s'assure également de la mise-en-œuvre et du suivi des processus :

- d'identification de conflits d'intérêt potentiel et
- d'alerte éthique.

Le Conseil d'administration se réunit plusieurs fois par an afin d'étudier les propositions du management en matière d'endettement, de couvertures des risques de change, d'acquisitions éventuelles. Les prévisions budgétaires sont également présentées ainsi que leurs révisions successives en cours d'année.

Le comité de direction (commerce, finance, chaîne d'approvisionnement) se réunit toutes les semaines pour analyser le portefeuille d'opportunités commerciales, les chances de réalisation et le calendrier potentiel de ces réalisations de manière à assurer l'approvisionnement adéquat en produits finis et solutions requises par le marché. Par ailleurs, une revue hebdomadaire des contrats importants a lieu de manière à préserver la rentabilité de ces derniers, le niveau de prix de vente à proposer en fonction des coûts à engager pour la Société. Ces réunions managériales assurent donc la bonne anticipation du volume d'affaires et de leur rentabilité.

2. Facteurs de risques et incertitudes

Dans ce cadre, la direction des achats industriels, chargée des achats de composants et matières premières nécessaires à la fabrication des produits, ainsi que de la négociation de sous-traitance industrielle d'assemblage, joue un rôle important dans le dispositif de contrôle interne étant donné les flux financiers en jeu :

- gestion centralisée des achats, de manière à animer les règles strictes de gestion (appels d'offres, demandes d'achat, approbations, etc.) ;
- pilotage des fournisseurs, notamment par le biais d'indicateurs de performance, de revues et d'audit des fournisseurs, sur les aspects opérationnels (qualité, chaîne d'approvisionnement...) mais aussi sur les aspects responsabilité et de conformité éthique, sociale et environnementale, conformément aux objectifs RSE du Groupe.

La direction financière pilote le contrôle interne comptable et financier et vise à assurer :

- la conformité des informations comptables et financières publiées avec les règles applicables ;
- la fiabilité des comptes publiés et celle des autres informations communiquées au marché ;
- la préservation des actifs ;
- la prévention et la détection des fraudes et irrégularités comptables et financières, dans la mesure du possible.

Reporting et analyse : chaque mois, afin de permettre un pilotage du Groupe efficace, le Contrôle de Gestion consolide l'ensemble des informations provenant d'un outil de gestion unique et centralisé pour établir les tableaux de bord à destination du comité de direction et du management du Groupe. Ces tableaux de bord incluent des analyses appropriées des écarts et tendances significatives.

La Direction financière du Groupe est responsable des Centres de Services Partagés Comptabilité et Gestion (CSP), et de leur animation. Cette organisation, centralisée en France, concourt à améliorer le niveau de contrôle interne du Groupe par le partage des bonnes pratiques et l'homogénéisation des procédures, ainsi que par l'effet positif des travaux des CSP sur la séparation des tâches.

Des délégations de pouvoirs sont établies au sein du Groupe afin de définir les périmètres de responsabilité en fonction des compétences, des moyens et de la proximité aux opérations nécessaires à la prise de décision. Des seuils et règles sont établis et définis pour chaque responsable, et repris dans les délégations de pouvoirs pour permettre une prise de décision efficace et fluide, tout en répondant aux enjeux et risques du Groupe.

C'est ainsi que :

- les engagements contractuels font l'objet de délégations managériales ;
- la politique d'engagement de dépenses, basée sur un processus de commandes d'achats autorisées à certains profils d'acheteurs uniquement, comportant des paliers d'engagements et de délégations, s'applique au sein de nos systèmes d'informations ;
- par ailleurs, les comptes bancaires de l'ensemble des filiales sont regroupés au sein d'un portail télématique unique permettant à la direction financière du Groupe de contrôler les mouvements de trésorerie, qui, seule, valide les campagnes de règlements.

La direction financière assure ainsi un contrôle interne direct sur la qualité des comptes, la rentabilité du Groupe et l'utilisation de la trésorerie disponible.

La gestion des ressources financières fait l'objet, au-delà des procédures d'engagement de dépenses, d'une analyse mensuelle afin d'assurer :

- la liquidité du Groupe ;
- la couverture des risques de change ;
- le suivi des relations bancaires ;
- le pilotage de la stratégie de couverture du risque client.

Enfin, la Direction Juridique du Groupe a pour mission de veiller au respect du cadre réglementaire et légal qui s'impose à lui dans les différents pays, de protéger le patrimoine (notamment intellectuel) et les activités du Groupe dans son ensemble et de défendre ses intérêts. Ses missions principales sont les suivantes :

- assistance juridique aux opérations, sur tous les types de réglementations, élaboration et mise à jour de contrats types (achat de biens et services, conditions de vente, opérations promotionnelles...), pilotage des cabinets d'avocats consultés, gestion des pré-contentieux et des contentieux ;
- protection des titres de propriété intellectuelle en collaboration avec les départements R&D pour les brevets et marketing pour les marques ; veille juridique ;
- coordination du programme d'assurances du Groupe, permettant l'adéquation du programme d'assurances avec les activités du Groupe ;
- participation à la stratégie d'acquisition du Groupe ;

- les aspects fiscaux et douaniers font l'objet d'une veille et de la rédaction de procédures et revues par la direction juridique et fiscale : justification des schémas fiscaux choisis, des classements douaniers, etc. ;
- les aspects relatifs aux réglementations environnementales sont traités en collaboration étroite avec les départements opérationnels en charge de l'éco-conception des produits, des emballages et des process de récupération de matériels usagés.
- Enfin, en coopération avec la Direction de la Qualité, les certifications ISO obtenues (ISO 9001, ISO 14 001, ISO 27 001), permettent de renforcer la bonne gestion des risques opérationnels du Groupe.

La stratégie de la Société est de détenir le contrôle majoritaire de ses filiales. La Société s'assure de la tenue des Conseils d'administration et participe aux organes de gestion de ses filiales. Chaque filiale assure un reporting de gestion mensuel auprès de la Société, qui décide de lancer les actions appropriées si nécessaire.



Rapport financier semestriel 2023

3.1 Bilan consolidé	34
3.2 Compte de résultat consolidé	35
3.3 État du résultat global consolidé	36
3.4 Tableau de variation des capitaux propres	36
3.5 Tableau de flux de trésorerie	37

Comptes consolidés au 30 juin 2023 (normes IFRS)

SES-imagotag est une Société à conseil d'administration, cotée au compartiment A d'Euronext™ Paris (ISIN code FR 0010282822). Les comptes consolidés au 30 juin 2023 recouvrent une période de 6 mois et présentent un total bilan de 1 013 218 K€ et un résultat net consolidé de 91 539 K€. Ils ont été arrêtés par le conseil d'administration du 19 septembre 2023.

3.1 Bilan consolidé

Actif

K€	Notes	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Immobilisations incorporelles	1	287 870	152 051	130 508
Immobilisations corporelles	2	19 972	20 046	19 654
Droits d'utilisation	2	8 128	10 279	11 622
Actifs financiers	3	20 576	20 198	1 477
Impôts différés actif	22	9 268	13 796	16 621
ACTIFS NON COURANTS		345 814	216 370	179 883
Stocks et en-cours	4	158 733	164 417	166 578
Créances clients	5	126 002	109 247	138 581
Impôts courants	6	4 818	3 683	3 302
Autres débiteurs courants	6	184 445	9 022	18 178
Trésorerie & équivalents de trésorerie	7	193 405	33 937	75 664
ACTIFS COURANTS		667 404	320 306	402 303
TOTAL ACTIF		1 013 218	536 676	582 186

Passif et capitaux propres

K€	Notes	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Capital	8	31 702	31 702	31 522
Réserves consolidées		259 341	164 143	164 261
Capitaux propres - part Groupe		291 043	195 845	195 783
Intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		-3 388	-2 520	-2 285
CAPITAUX PROPRES		287 654	193 324	193 498
Provisions non courantes	10	3 615	2 700	2 930
Impôts différés passif	22	8 923	7 214	7 485
Emprunts	11	199 418	74 424	81 054
Dettes locatives non courantes	11	4 772	6 423	5 837
Autres passifs non courants	12	17 275	3 752	3 319
PASSIFS NON COURANTS		234 003	94 513	100 624
Dettes fournisseurs	13	177 059	155 878	168 859
Dettes locatives courantes	11	2 732	1 686	1 524
Autres dettes et comptes de régularisation	14	311 770	91 275	117 682
PASSIFS COURANTS		491 561	248 839	288 064
TOTAL PASSIF		1 013 218	536 676	582 186

3.2 Compte de résultat consolidé

Compte de résultat

K€	Notes	30/06/2023 (6 mois)	31/12/2022 (12 mois)	30/06/2022 (6 mois)
CHIFFRE D'AFFAIRES	15	380 713	620 860	285 865
Achats consommés	16	-281 848	-479 586	-220 398
Charges externes	17	-30 859	-38 913	-18 925
Charges de personnel	18	-28 828	-47 514	-23 525
Impôts et taxes		-1 172	-2 387	-1 086
Dotations aux amortissements	1&2	-15 486	-27 202	-13 473
Autres produits de l'exploitation	20	259	7 926	-59
Autres charges de l'exploitation	19	-58	-1 493	-14
RESULTAT OPERATIONNEL		22 721	31 691	8 386
Autres produits financiers	21	94 120	53 336	41 508
Autres charges financières	21	-18 086	-59 131	-42 449
Charge d'intérêts sur dettes locatives	21	-124	-262	-132
RESULTAT FINANCIER		75 910	-6 058	-1 073
Charge ou produit d'impôt	22	-7 093	-7 060	-2 419
RESULTAT NET		91 539	18 573	4 894
Dont part du Groupe		91 596	18 954	5 039
Dont intérêts minoritaires		-56	-381	-146

Résultat par action

Résultat par action	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Résultat part du Groupe en K€	91 596	18 954	5 039
Nombre moyen pondéré d'actions	15 850 808	15 798 896	15 761 008
Actions gratuites ⁴	223 700	223 700	197 650
Résultat par action (en euros)			
- Résultat de base	5,78	1,20	0,32
- Résultat dilué	5,70	1,18	0,32

⁴ Concernent les actions attribuées mais non livrées à la date de clôture. Au 30 juin 2023, cela correspond à 107 850 actions au titre du plan 2021 et 115 850 actions au titre du plan 2022.

3.3 État du résultat global consolidé

K€	30/06/2023	30/06/2022
RESULTAT NET	91 539	4 894
<i>Eléments susceptibles d'être reclassés en résultat (recyclables)</i>	252	2 490
Ecarts de conversion	45	
Couverture de flux de trésorerie	207	2 490
Eléments non reclassés en résultat (non recyclables)		
Gains et pertes actuariels liés aux engagements de retraite à prestations définies	0	0
RESULTAT GLOBAL	91 791	7 384
• revenant aux propriétaires de la société mère	92 100	7 529
• revenant aux participations ne donnant pas le contrôle	-56	-146

3.4 Tableau de variation des capitaux propres

K€	Capital	Réserves consolidées et résultat	Capitaux propres part du Groupe	Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
Capitaux propres 31/12/2021	31 522	152 996	184 518	-2 139	182 378
Augmentation de capital	180	5 859	6 039		6 039
Actions propres		-542	-542		-542
Variation de périmètre		-9 725	-9 725		-9 725
Autres variations		453	453		453
Transactions avec les actionnaires	180	-3 955	-3 775	0	-3 775
Résultat 2022		18 954	18 954	-381	18 573
Autres éléments du résultat global		-3 852	-3 852		-3 852
Total du résultat global de la période	0	15 102	15 102	-381	14 721
Capitaux propres 31/12/2022	31 702	164 143	195 845	-2 520	193 324
Augmentation de capital		3 848	3 848		3 848
Actions propres		171	171		171
Variation de périmètre			0	-812	-812
Autres variations		-669	-669		-669
Transactions avec les actionnaires	0	3 350	3 350	-812	2 538
Résultat 30/06/2023		91 596	91 596	-56	91 539
Autres éléments du résultat global		252	252		252
Total du résultat global de la période	0	91 848	91 848	-56	91 791
Capitaux propres 30/06/2023	31 702	259 341	291 043	-3 388	287 654

3.5 Tableau de flux de trésorerie

K€	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
'+/- Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	91 539	18 573	4 894
"+/- Dotations nettes aux amortissements et provisions	15 956	28 005	15 578
-/+ Autres produits et charges calculés	-72 152	6 756	2 398
’/+ Plus et moins-values de cession et résultat instruments financiers	-745	-6 096	169
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	34 598	47 238	23 039
+/- Charge d'impôt (y compris impôts différés)	6 239	4 980	2 072
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT après coût de l'endettement financier net et avant impôts	40 837	52 218	25 109
- Impôts versés			
+/- Variation du B.F.R. lié à l'activité	128 815	-32 182	-21 556
= FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	169 652	20 036	3 553
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-48 026	-50 999	-15 789
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles			0
- Décaissements liés aux acquisitions de droits d'utilisation			-873
+ Encaissements liés aux cessions de droits d'utilisation			59
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-214	-1 976	-88
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières	12	99	2
+/- Incidence des variations de périmètre ⁵	-80 673	-13 807	-1 700
+ Subventions d'investissement reçues	0	0	0
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-128 901	-66 683	-18 389
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital			
+ Emission d'emprunts	128 181	130	65
+ Emission d'emprunts IFRS16			934
+ Remboursement d'emprunts	-8 260	-7 166	-471
+ Remboursement de dettes locatives	-1 420	-1 543	-775
- Distribution de dividendes			
-/+ Rachats et reventes d'actions propres	171	-542	17
= FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	118 672	-9 121	-230
+/- Incidence des variations des cours des devises	45	-54	973
= VARIATION DE LA TRESORERIE	159 468	-55 822	-14 093
TRESORERIE D'OUVERTURE	33 937	89 759	89 759
TRESORERIE DE CLÔTURE	193 405	33 937	75 664

⁵ Montant correspondant d'une part, au coût d'acquisition des titres des sociétés In the Memory et Belive soit -90 408 K€, et d'autre part, à la trésorerie disponible lors de l'entrée en périmètre soit 9 735 K€.



Notes annexes aux comptes semestriels consolidés résumés

4.1 Règles et méthodes comptables	40
4.2 Faits majeurs de la période	49
4.3 Événements postérieurs à la clôture	49
4.4 Notes sur les comptes semestriels consolidés résumés	50
4.5 Autres informations	60
4.6 Périmètre de consolidation	62

4.1 Règles et méthodes comptables

4.1.1 Base de préparation des états financiers consolidés

4.1.1.1 Comptes consolidés Base de préparation

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés du groupe SES-imagotag au titre de la période de 6 mois arrêtée le 30 juin 2023 sont établis selon les normes internationales d'information financière (les "IFRS") applicables à cette date et telles qu'approuvées par l'Union Européenne, à la date d'arrêt de ces états financiers.

Les états financiers intermédiaires consolidés résumés au 30 juin 2023 ont été préparés en conformité avec la norme internationale IAS34 « information financière intermédiaire ». Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises par le référentiel IFRS pour l'établissement des états financiers annuels et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Les principes comptables retenus pour l'établissement des états financiers intermédiaires consolidés résumés pour la période du 01 janvier 2023 au 30 juin 2023 sont identiques à ceux utilisés pour la présentation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2022, à l'exception des nouvelles normes applicables en date du 1^{er} janvier 2023.

La devise de présentation des états financiers consolidés est l'euro. Toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€000) sauf indication contraire.

Les états financiers sont établis selon le principe du coût historique à l'exception d'un certain nombre de comptes d'actifs et passifs qui ont été évalués à la juste valeur.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers des filiales dont la liste figure en § 4.6. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la Société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Les sociétés du Groupe ont établi des comptes semestriels au 30 juin 2023. Tous les soldes intragroupes, transactions intragroupes ainsi que les produits, les charges et les résultats latents qui sont compris dans la valeur comptable d'actifs provenant de transactions internes, sont éliminés en totalité.

Les comptes sociaux de chacune des sociétés du Groupe sont établis en accord avec les principes comptables et les réglementations en vigueur dans leurs pays respectifs. Ils font l'objet de retraitements pour se conformer aux principes de consolidation en vigueur dans le Groupe.

Les nouveaux textes d'applications obligatoires à compter du 1^{er} janvier 2023 et appliqués pour la première fois par le Groupe SES-imagotag :

Néant

Les nouveaux textes obligatoirement applicables à compter du 1^{er} janvier 2023 et concernant le Groupe n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés. Ils concernent :

- Amendements aux normes : IAS 1 - Information à fournir sur les méthodes comptables, IAS 8 - Définition des estimations comptables, IAS 12 - Impôt différé rattaché à des actifs et passifs issus d'une même transaction, IFRS 17 et IFRS 9 - Contrats d'assurances, informations comparatives.

Nouvelles normes, interprétations et amendements des normes IFRS publiés mais non encore applicables ou non appliqués de manière anticipée par le Groupe.

Les normes, amendements de normes et interprétations adoptés par l'IASB ou l'IFRSIC (« International Financial Reporting Standard Interpretations Committee ») ainsi que par l'Union Européenne au 30 juin 2023, mais d'application non obligatoire au 30 juin 2023, n'ont pas donné lieu à une application anticipée.

4.1.1.2 Regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont traités dans le cadre de la norme IFRS 3 révisée, qui apprécie notamment la notion de « prise de contrôle » dans l'application faite aux opérations d'acquisition de titres. Selon les cas, les impacts sont pris en compte en résultat ou en capitaux propres.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, la juste valeur de la contrepartie transférée est affectée aux actifs identifiables acquis et aux passifs repris. Ces derniers sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition.

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

Dans ce contexte, le goodwill représente l'excédent résiduel de la contrepartie transférée sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables et des passifs éventuels évaluables de façon fiable à la date d'acquisition.

Le délai d'affectation est limité à la période requise pour identifier et évaluer les actifs et passifs de la société acquise, les participations ne donnant pas le contrôle, le prix payé et la juste valeur de la quote-part antérieurement acquise, sans toutefois pouvoir excéder 12 mois.

Ultérieurement, le goodwill est évalué annuellement, à son coût, diminué des éventuelles dépréciations représentatives des pertes de valeur déterminées comme indiqué au paragraphe ci-après intitulé « immobilisations incorporelles », conformément à la norme IAS 36. En cas de diminution de valeur, la dépréciation est inscrite au compte de résultat, en tant que résultat opérationnel.

Concernant les puts sur intérêts minoritaires émis après la première application des normes IFRS 3R et IAS 27R, le Groupe comptabilise les variations ultérieures de la dette en capitaux propres (transactions entre l'actionnaire de contrôle et les intérêts minoritaires, qui portent sur des titres de capital mais n'ont pas d'incidence sur le contrôle).

4.1.1.3 Estimations et jugements

Les états financiers ont été préparés selon la convention du coût historique, à l'exception des instruments financiers qui sont comptabilisés selon la convention de la juste valeur. L'établissement des états financiers nécessite, conformément au cadre conceptuel des normes IFRS, d'effectuer des estimations et d'utiliser des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers. Les estimations significatives réalisées par SES-imagotag pour l'établissement des états financiers portent principalement sur :

- L'évaluation à la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels obtenus lors d'une acquisition (IFRS 3 - regroupement d'entreprises) ;
- Les évaluations retenues pour les tests des pertes de valeur notamment de la valeur recouvrable du goodwill ;
- L'évaluation à la juste valeur des instruments financiers ;
- L'évaluation de la valeur recouvrable des créances et des stocks ;
- Les estimations des passifs, notamment sur les litiges et les positions fiscales incertaines ;
- Les hypothèses retenues pour la reconnaissance des impôts différés actifs ;
- Les droits d'utilisation et obligations locatives résultant de contrats de location ;
- La juste valeur des instruments en capitaux propres ;
- La charge relative aux paiements fondés sur actions.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, SES-imagotag révisé ses estimations sur la base des informations régulièrement mises à jour. Il est possible que les résultats futurs des opérations concernées diffèrent de ces estimations.

4.1.2 Immobilisations incorporelles (IAS 38)

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- Des frais de développement ;
- Des brevets ;
- Des logiciels ;
- Un ERP ;
- Des goodwills ;
- Des bases clients ;
- Des technologies.

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, et sont amorties.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée des immobilisations, sur les bases suivantes :

	Durée d'amortissement
Technologies	15 ans
Frais de développement	5 ans
Brevets	10 ans
ERP	6 à 10 ans
Base clients	15 ans
Logiciels	2 à 5 ans

Aucune valeur résiduelle n'est retenue pour la détermination de la base amortissable.

Test de dépréciation

Conformément à la norme IAS 36, le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel et les autres immobilisations incorporelles amortissables sont testées lorsqu'il apparaît des indices de perte de valeur. L'existence de ces indices est examinée à chaque arrêté annuel et intermédiaire.

Compte-tenu du pilotage global des activités de SES-imagotag d'un point de vue technologique et d'un point de vue géographique, il est impossible d'allouer des actifs et la génération de cash à des sous-ensembles clairement identifiés au sein du Groupe. Les goodwill sont suivis sur la base d'une unité génératrice de trésorerie unique depuis le 31 décembre 2016.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable de l'immobilisation avec sa valeur recouvrable, déterminée comme le montant le plus élevé entre sa juste valeur minorée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La juste valeur minorée des coûts de cession est privilégiée dans les rares cas où une opération récente sur les actifs concernés rend l'information disponible et fiable. Dans l'essentiel des cas, la valeur d'utilité est estimée en utilisant des projections de flux de trésorerie sur la base des prévisions d'exploitation existantes portant sur une période de dix ans, incluant des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Les hypothèses retenues sont celles d'une croissance soutenue du marché, tirée par une pénétration actuellement faible des solutions ESL et progressant fortement sous l'effet de l'équipement des grands retailers mondiaux comme observé actuellement. Dans ce contexte, le taux de croissance est élevé, supérieur à 20% par an jusqu'en 2027, le taux de charges opérationnelles baisse et la marge brute augmente grâce au développement des services récurrents à plus forte marge.

Les principales hypothèses retenues sont :

- La projection à 5 ans réalisée par le management : le marché de l'étiquetage électronique est un marché non encore mature au niveau mondial et en croissance forte, d'où une prévision supérieure à 5 ans, plus en adéquation avec les perspectives de ce marché ;
- Le taux de croissance à long terme retenu de 3% reflète les taux de croissance d'un marché technologique encore dynamique à cette échéance ;
- Un taux d'actualisation de 11% appliqué aux flux de trésorerie ;
- La valeur recouvrable qui ressort du test de dépréciation est supérieure à la valeur comptable des actifs.

La sensibilité du résultat aux variations de plus ou moins un point des hypothèses retenues, ne remet pas en cause les résultats du test de dépréciation du goodwill.

Une dépréciation est comptabilisée en cas de perte de valeur. Les pertes de valeur peuvent être reprises lorsque les conditions ont changé, sauf pour le goodwill. A l'exception du goodwill, les pertes de valeur modifient de manière prospective le plan d'amortissement puisqu'elles s'imputent sur la base amortissable.

Frais de développement

Les frais de développement engagés par SES-imagotag sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus, à l'exception des frais de développement des projets répondant aux critères suivants :

- Le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts sont individualisés de façon fiable ;
- La faisabilité technique du produit est démontrée ;
- Le produit ou procédé sera commercialisé ou utilisé en interne et générera des avantages économiques futurs probables ;
- Il existe un marché potentiel pour le produit ou son utilité en interne est démontrée ;
- Les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles.

Les frais de développement ne répondant pas aux critères ci-dessus sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement capitalisés sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Brevets

Concernant l'évaluation des brevets, en l'absence de marché actif, le Groupe a retenu la méthode du coût d'acquisition.

4.1.3 Immobilisations corporelles (IAS 16)

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire, sur les durées d'utilisation suivantes :

	Durée d'amortissement
Outillages et matériels industriels	3 à 5 ans
Agencements et installations	5 à 10 ans
Mobilier, matériel de bureau et informatique	1 à 10 ans

Aucune valeur résiduelle n'est retenue pour la détermination de la base amortissable.

Les durées d'amortissement sont revues annuellement lors de chaque clôture comptable. Tout changement de durée est traité comme un changement d'estimation appliqué de manière prospective conformément à la norme IAS 8 « Méthodes comptables, changements d'estimations et erreurs » et donne lieu à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire.

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont revues pour dépréciation lorsque des événements ou changements indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il existe un quelconque indice de cette nature et si les valeurs comptables excèdent la valeur recouvrable estimée, les actifs sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable des immobilisations corporelles est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de frais de cession et la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps, de l'argent et les risques spécifiques à l'actif.

4.1.4 Contrats de location (IFRS 16)

D'application obligatoire au 1^{er} janvier 2019, IFRS 16 « Contrat de location » remplace la norme IAS17 « Contrats de locations » et interprétations y afférentes. Lors de la conclusion d'un contrat de location dont les paiements sont fixes, cette norme impose d'enregistrer un passif au bilan correspondant aux paiements futurs actualisés, en contrepartie de droits d'utilisation à l'actif amortis sur la durée du contrat.

Le Groupe a appliqué la méthode de transition dite « rétrospective modifiée » qui prévoit la comptabilisation d'un passif à la date de transition égal aux seuls loyers résiduels actualisés, en contrepartie d'un droit d'usage ajusté du montant des loyers payés d'avance ou enregistrés en charges à payer, et des coûts de remise en état. Conformément aux diverses mesures de simplification prévus par la norme, le Groupe a exclu les contrats d'une durée résiduelle inférieure à douze mois.

Les contrats de location concernent les locaux de bureaux et entrepôts, les lignes de production et matériels industriels, les véhicules et le matériel informatique.

La durée du contrat généralement retenue pour le calcul du passif est celle du contrat initialement négocié, sans prise en compte des options de résiliation anticipée ou d'extension, sauf cas particulier. Le taux d'actualisation est déterminé pour chaque contrat par référence au taux d'emprunt marginal, pour la durée résiduelle du contrat.

4.1.5 Stocks (IAS 2)

Les stocks sont évalués, conformément à IAS 2, au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

La valorisation des produits finis se compose des éléments suivants :

- Prix de revient des composants valorisés au coût moyen unitaire pondéré ;
- Coût de la prestation d'assemblage par le sous-traitant ;
- Frais annexes constitués essentiellement des frais de stockage des composants ;
- Frais de transit des étiquettes.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Dès lors que la valeur nette de réalisation est inférieure à la valeur du stock, une provision pour dépréciation est constatée selon la méthode suivante :

La dépréciation des stocks est déterminée selon la catégorie du produit et les règles de rotation afférentes comme décrit ci-dessous :

Pour chaque catégorie, la règle consiste à :

- 1) Calculer la rotation des produits concernés. Celle-ci donne le nombre de jours depuis qu'un article au sein d'une référence a dernièrement été consommé.
- 2) Seuls les produits n'ayant pas tourné depuis plus de 6 mois peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation.
 - A. produits neufs, non reconditionnés :
 - 50 % de la valeur brute pour les biens n'ayant pas tourné depuis plus de 6 mois,
 - 80 % de la valeur brute pour les biens n'ayant pas tourné depuis plus de 12 mois,
 - 100 % de la valeur brute pour les biens n'ayant pas tourné depuis plus de 18 mois,
 - 100 % de la valeur brute pour les biens n'ayant jamais tourné.

Parmi ceux-là, sont exclus du calcul de la provision les catégories suivantes :

- produits pour lesquels il existe une commande ferme sur les 12 prochains mois ou une opportunité commerciale supérieure à 90 % sur les 6 prochains mois permettant de couvrir au moins 50 % des quantités en stocks,
- produits faisant l'objet d'une action de reconditionnement visant à vendre ces produits,
- produits innovants pour les futures gammes à venir ;
- B. produits reconditionnés ou à reconditionner :
 - 50 % de la valeur brute pour les références représentant plus de 18 mois de la consommation passée ou future si la référence a tourné au cours des 12 derniers mois,
 - 100 % de la valeur brute pour les références représentant plus de 18 mois de la consommation passée ou future si la référence n'a pas tourné au cours des 12 derniers mois,
 - 100 % de la valeur brute pour les références n'ayant jamais tourné.

4.1.6 Actifs financiers, créances et autres actifs courants (IFRS 9)

Les actifs financiers, créances et autres actifs courants sont comptabilisés pour leur montant brut, déduction faite des provisions pour dépréciation des montants estimés non recouvrables.

Pour les créances commerciales incluant les actifs de contrats, le Groupe a évalué les pertes effectivement encourues au cours des dernières années sur son portefeuille clients et a conclu que le nouveau modèle de dépréciation d'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2019 n'a pas d'impact substantiel sur les comptes du Groupe par rapport au modèle IAS 39.

Concernant la provision pour dépréciation des créances clients, seules les créances qui présentent un retard de plus de 90 jours et un motif de litige de la part du client font l'objet d'une analyse au cas par cas, selon les critères suivants :

- En l'absence de risque identifié, tout motif lié à une demande de documentation complémentaire ne fait l'objet d'aucune provision ;
- Les dossiers permettant d'envisager une récupération du matériel sont provisionnés à 33% ;
- Les créances confiées au contentieux sont provisionnées en fonction du ratio de réussite historique de récupération (50%) ;
- Les créances jugées irrécupérables sont provisionnées à 100%.

Pour les actifs financiers, lors de la comptabilisation initiale d'un titre de capitaux propres qui n'est pas détenu à des fins de transaction, le Groupe peut faire le choix irrévocable de présenter dans les autres éléments du résultat global les variations ultérieures de la juste valeur du titre. Ce choix est fait pour chaque investissement. Au 30 juin 2023, le Groupe détient une participation minoritaire (note 3 du présente document) sur lequel ce choix a été appliqué.

4.1.7 Instruments financiers (IFRS 9)

La norme IFRS 9 énonce les dispositions en matière de comptabilisation et d'évaluation des actifs et passifs financiers, ainsi que de certains contrats d'achat ou de vente d'actifs non financiers. Cette norme remplace IAS39 « Actifs financiers : comptabilisation et évaluation ».

Tous les instruments dérivés sont valorisés au bilan à leur juste valeur, selon la norme IFRS 9.

Les instruments financiers dérivés consistent en des contrats de change à terme.

La gestion des risques financiers par le groupe SES-imagotag (risque de taux, risque de change, risque de contrepartie et liquidité) est décrite à la note 29 du présent rapport ainsi que le chapitre 2.1.4 de la section Facteurs de risques et incertitudes.

Les instruments financiers dérivés sont contractés par le groupe SES-imagotag dans le cadre de sa politique de gestion des risques de change. La comptabilisation des instruments financiers en tant qu'instruments de couverture dépend ensuite de leur éligibilité ou non à la comptabilité de couverture.

Le Groupe a mis en place un contrat d'affacturage qui prévoit le transfert juridique des droits sur les créances cédées dans la mesure où la cession est effectuée conformément aux dispositions de l'art. 1346 - 1 du Code civil et aux articles L. 313-23 à L. 313-34 du Code Monétaire et Financier. Le contrat prévoit également le transfert substantiel du risque de crédit et de retard de paiement associé à ces mêmes créances compte tenu des agréments en garantie octroyés par la Société d'affacturage couvrant à la fois le risque d'impayé (dès la date d'échéance) ainsi que le risque d'insolvabilité du débiteur, limitant ainsi le droit de recours de la Société d'affacturage auprès du Groupe en cas d'impayé. Par ailleurs, le risque de dilution, conservé par le Groupe, a été analysé au regard du niveau réel des non-valeurs sur la base des données historiques sur le périmètre des créances cédées. Les modalités de la rémunération sont fixes et non révisables postérieurement à la cession des factures. Ainsi, le résultat de ces différentes analyses (transfert des droits contractuels à recevoir les flux de trésorerie et transfert substantiel des risques et avantages) a permis de conclure sur le caractère déconsolidant du contrat.

4.1.8 Achats à terme

Le groupe SES-imagotag a opté pour la comptabilité de couverture de flux de trésorerie pour ses achats à terme.

Les contrats de change à terme utilisés par le groupe SES-imagotag peuvent être qualifiés de couverture de flux futurs de trésorerie. Une couverture de flux futurs permet de se prémunir contre les variations de valeur des flux de trésorerie libellés en devises. Les dérivés sont mesurés à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Par la suite, à chaque clôture, la juste valeur des dérivés est ré-estimée. La juste valeur des contrats de change à terme de devises est déterminée par référence à ce que le Groupe recevrait (ou paierait) pour dénouer à la date de clôture les contrats en cours.

La comptabilité de couverture est applicable, si et seulement si, les conditions suivantes sont réunies :

- La relation de couverture est composée uniquement d'éléments éligibles à la comptabilité de couverture ;
- Une relation de couverture est clairement identifiée, formalisée et documentée dès sa date de mise en place ;
- La relation de couverture respecte les critères d'efficacité suivants :
 - Il existe une relation économique entre l'élément couvert et la couverture ;
 - Il n'y a pas de prépondérance du risque crédit dans la variation de juste valeur de l'élément de couverture et de l'élément couvert ;
 - Le ratio de couverture de la relation de couverture est égal au rapport entre la quantité de l'élément couvert qui est réellement couverte par l'entité et la quantité de l'instrument de couverture que l'entité utilise réellement pour couvrir cette quantité de l'élément couvert.

Les variations de valeur de la part efficace des dérivés de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisées en autres éléments du résultat global, dans un compte spécifique de réserve de réévaluation. La part inefficace des dérivés de couverture est comptabilisée au compte de résultat.

La composante report/déport est exclue de la relation de couverture, et les variations de valeur sont comptabilisées en résultat au niveau du poste « autres produits et charges financiers ».

4.1.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie comprend :

- Les placements financiers, très liquides et présentant un risque de variation de valeur très limité ;
- Les comptes bancaires ;

- Les comptes de caisse.

Les valeurs mobilières de placement (SICAV monétaires) sont comptabilisées à la juste valeur en date de clôture (niveau 1 de juste valeur).

Les comptes à terme sont comptabilisés au coût amorti.

4.1.10 Actions propres (IAS 32)

Selon IAS 32 « instruments financiers », si une entité rachète ses propres instruments de capitaux propres, ceux-ci doivent être déduits des capitaux propres. Aucun profit ou perte ne doit être comptabilisé dans le résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'instruments de capitaux propres de l'entité.

De telles actions propres peuvent être acquises et détenues par l'entité ou par d'autres membres du Groupe consolidé. La contrepartie versée ou reçue doit être comptabilisée directement en capitaux propres.

4.1.11 Provisions (IAS 37)

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », le Groupe comptabilise une provision lorsque, à la date de clôture de l'exercice, il a une obligation (juridique ou implicite) vis-à-vis d'un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable que le règlement se traduise pour le Groupe par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques, et lorsque le montant de la perte ou du passif peut être évalué avec fiabilité.

Au cas où cette perte ou ce passif n'est ni probable, ni évaluable avec fiabilité, mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans ses engagements.

Les provisions sont notamment destinées à couvrir les coûts probables que les procès ou litiges en cours, dont le fait générateur existait à la date de clôture, pourraient occasionner.

4.1.12 Plans d'option de souscription d'actions et attributions d'actions gratuites (IFRS 2)

La norme IFRS 2 « paiement fondé sur des actions » prévoit l'enregistrement d'une charge en contrepartie des services obtenus dans le cadre des plans de souscription d'actions (et assimilés) accordés aux salariés.

Le Groupe a mis en place des plans d'option de souscription, d'actions gratuites ou d'achat d'actions et a procédé à l'émission de bons de souscription au profit de certains salariés. Les prix d'option d'achat ou de souscription sont fixés par le Conseil d'Administration qui consent les options.

Les évolutions de valeurs postérieures aux dates d'octroi sont sans incidence sur l'évaluation initiale des options ; le nombre d'options pris en compte pour valoriser les plans est ajusté à chaque clôture pour tenir compte de la présence des bénéficiaires et de la réalisation des conditions de performance interne aux fins de périodes d'acquisition des droits.

L'avantage valorisé équivaut à une rémunération des bénéficiaires qui est donc comptabilisée en charges de personnel, de façon linéaire sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

Les plans d'options de souscription d'actions ont été évalués par référence à la juste valeur des instruments attribués.

La juste valeur des actions gratuites attribuées correspond à la valeur de l'action au jour de l'attribution sous déduction de l'hypothèse de distribution de dividendes pendant la période d'acquisition. La charge globale du plan correspond à la juste valeur estimée multipliée par le nombre d'actions attribuées sur les périodes d'acquisition envisagées dans le plan, multipliée par la probabilité de réalisation des objectifs de performance.

4.1.13 Avantage au personnel (IAS 19 révisée)

Indemnités de fin de carrière

La provision constituée au titre des avantages au personnel concerne exclusivement les indemnités de départ à la retraite qui sont légalement dues aux salariés en France.

Le calcul se fait conformément à la norme IAS 19 révisée, selon la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en

compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ à la retraite, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

La charge de la période correspondant à la variation du coût des services rendus est constatée en charge de personnel, le coût de l'actualisation est comptabilisé en charge financière.

De plus, les gains et pertes actuariels, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de la modification des hypothèses actuarielles, sont désormais comptabilisés en « Autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres ».

4.1.14 Impôts différés (IAS 12)

Les impôts différés résultent des différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Conformément à IAS 12 « Impôts sur le résultat », ils sont comptabilisés selon la méthode du report variable, sur la base des taux d'imposition futurs adoptés à la clôture au 30 juin 2023.

Le Groupe comptabilise un impôt différé actif pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'il disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés, en considérant les délais de report en avant et les taux d'impôt applicables dans chaque pays.

4.1.15 Crédit d'impôt recherche (IAS 20)

Le crédit d'impôt recherche est une incitation fiscale assimilable à une subvention. Il rentre donc dans le champ d'application de la norme IAS 20. Selon cette norme, il convient de procéder à une allocation du crédit d'impôt recherche selon que les dépenses de recherche sont comptabilisées à l'actif (inscription en immobilisations incorporelles selon IAS 38) ou en résultat.

Pour la quote-part relative aux frais de R&D immobilisés, la reconnaissance au compte de résultat du crédit d'impôt recherche généré est différée dans le temps sur la durée d'amortissement des frais de R&D capitalisés sous-jacents. Pour la quote-part relative aux dépenses de recherche comptabilisées en charges, la reconnaissance au compte de résultat du crédit d'impôt recherche est immédiate. Le Groupe a opté pour la comptabilisation de la totalité du crédit d'impôt recherche en diminution des dépenses constatées au compte de résultat, au poste des autres charges externes.

4.1.16 Conversion des éléments en devises

Les comptes consolidés au 30 juin 2023 ont été établis en euros qui est la monnaie fonctionnelle de la Société mère.

Chaque entité du Groupe détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités sont mesurés en utilisant cette monnaie fonctionnelle.

Comptabilisation des opérations en devises dans les comptes des sociétés consolidées

Les transactions en devises constatées dans le compte de résultat sont converties au taux de change en vigueur à la date de l'opération, à l'exception des opérations pour lesquelles la Société dispose de couverture (USD).

Ces dernières sont comptabilisées au cours de couverture. Les éléments monétaires exprimés en devises, comptabilisés au bilan, sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture à l'exception des dettes libellées en USD lesquelles sont converties au taux de couverture. Les différences de change qui en résultent sont enregistrées au compte de résultat

Conversion des comptes des filiales étrangères

Les états financiers des sociétés du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la Société mère sont convertis en euros :

- Les actifs et passifs sont convertis en euros, au taux de change en vigueur à la date de clôture ;
- Les produits et charges sont convertis au taux de change moyen de la période tant que celui-ci n'est pas remis en cause par des évolutions significatives des cours ;
- Les écarts de conversion qui en découlent sont comptabilisés directement dans les capitaux propres.

4.1.17 Résultat par action

Le Groupe présente un résultat de base par action et un résultat par action dilué.

Le résultat net par action est obtenu en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat net dilué par action est calculé en retenant la conversion en actions ordinaires des instruments dilutifs en circulation à la clôture.

4.1.18 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec les clients (IFRS 15)

Le chiffre d'affaires est reconnu et présenté conformément à la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec les clients ».

Les revenus du Groupe peuvent être répartis en revenus de biens et de services. Le fait générateur du chiffre d'affaires varie selon la nature de la vente :

- Lorsque le Groupe est en charge de l'installation des systèmes d'étiquettes, la reconnaissance du revenu s'effectue lorsque le système devient opérationnel. A la clôture des comptes, les installations facturées mais non terminées donnent lieu à la constatation d'un produit constaté d'avance, les installations terminées mais non facturées donnent lieu à la constatation d'une facture à établir.
- Lorsque le Groupe ne livre que les étiquettes, la reconnaissance du revenu s'effectue en fonction de l'incoterm appliqué.
- La formation est facturée et reconnue lors de la réalisation de la prestation, indépendamment de la livraison des étiquettes.
- Les frais de transports sont facturés de façon concomitante à la facturation des étiquettes, et le revenu attaché est reconnu selon les mêmes modalités que la prestation principale (livraison des étiquettes).
- Les remises forfaitaires annuelles accordées aux clients sont comptabilisées en diminution du chiffre d'affaires.
- Les contrats de maintenance, de licences et autres prestations de services sont facturés et reconnus lorsque l'obligation de performance est atteinte.
- Dans certains cas, le Groupe peut être amené à réaliser des prestations d'ingénierie de recherche et développement. Le revenu attaché est reconnu lorsque la prestation est terminée et l'obligation de performance atteinte.
- Les frais correspondants à des développements spécifiques engagés dans le cadre d'acquisition de nouveaux contrats clients sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus à l'exception de ceux répondant aux critères suivants :
 - Il s'agit des coûts incrémentaux spécifiques à l'obtention de certains nouveaux contrats ;
 - Ces coûts sont indispensables pour répondre aux besoins exprimés par le client.

A la clôture de chaque exercice, les coûts engagés pour des contrats non obtenus sont comptabilisés en charges. Les coûts engagés pour des contrats obtenus sont capitalisés et amortis en mode linéaire sur la durée des contrats.

Principal ou Agent

Le Groupe a mené une analyse de la nature de ses relations vis-à-vis de ses clients afin de déterminer s'il agit en tant que principal ou en tant qu'agent dans la réalisation du contrat ou d'une partie du contrat quand le Groupe est amené à revendre des équipements, des logiciels ou des services. Dans le référentiel actuel, le Groupe prend comme principaux critères les notions de risques et avantages pour déterminer s'il agit en tant que principal ou agent, et notamment la responsabilité contractuelle vis-à-vis du client, la responsabilité du risque de crédit, la responsabilité contractuelle vis-à-vis des fournisseurs et la valeur ajoutée apportées aux prestations ou aux produits des fournisseurs.

Sous IFRS 15, le Groupe est considéré comme agissant en tant que principal puisqu'il contrôle les biens ou les services avant de les transférer à son client.

4.1.19 Secteurs opérationnels (IFRS 8)

Le groupe SES-imagotag ne présente qu'un seul secteur opérationnel correspondant à une activité homogène d'installations et à la maintenance d'étiquettes électroniques de gondoles.

Les résultats opérationnels sont examinés au niveau du Groupe. L'objectif est de prendre des décisions relatives à l'affectation des ressources et à l'évaluation de la performance. Des informations isolées au niveau plus faible ne sont pas disponibles, compte-tenu du pilotage global des activités, technologies et zones géographiques.

4.2 Faits majeurs de la période

Le premier semestre 2023 marque un démarrage très réussi du nouveau plan stratégique Vusion '27 : une forte croissance rentable, la signature de contrats significatifs, notamment aux Etats-Unis, la phase finale du programme Digital Shelf System (DSS), la réalisation de deux acquisitions stratégiques dans la Data et l'IA (In the Memory et BeLive), qui, par ailleurs, renforcent notre portefeuille de solutions VAS.

A l'occasion de la signature du contrat commercial pour le déploiement des solutions du Groupe dans les magasins Walmart aux Etats Unis, l'Assemblée Générale des actionnaires de SES-imagotag a approuvé l'attribution sous conditions d'exercice de 1,761,200 bons de souscription d'actions à Walmart Inc.

4.3 Événements postérieurs à la clôture

Néant

4.4 Notes sur les comptes semestriels consolidés résumés

NOTE 1.	Immobilisations incorporelles	51
NOTE 2.	Immobilisations corporelles	53
NOTE 3.	Actifs financiers	54
NOTE 4.	Stocks	54
NOTE 5.	Créances clients	54
NOTE 6.	Autres débiteurs courants et impôts courants	55
NOTE 7.	Trésorerie et équivalents de trésorerie	55
NOTE 8.	Capital	55
NOTE 9.	Autres instruments de capitaux propres	56
NOTE 10.	Provisions non courantes	56
NOTE 11.	Emprunts et dettes locatives	56
NOTE 12.	Autres passifs non courants	57
NOTE 13.	Fournisseurs	57
NOTE 14.	Autres dettes et comptes de régularisation	57
NOTE 15.	Chiffre d'affaires	58
NOTE 16.	Achats consommés	58
NOTE 17.	Charges externes	58
NOTE 18.	Charges de personnel	59
NOTE 19.	Détail des autres charges d'exploitation	59
NOTE 20.	Détail des autres produits d'exploitation	59
NOTE 21.	Autres produits et charges financiers	59
NOTE 22.	Impôts sur le résultat et impôts différés	59
NOTE 23.	Résultat Net - Résultat par action	60

Note 1 - Immobilisations incorporelles

Actif brut immobilisé en K€	À l'ouverture	Augmentation	Virement poste à poste	Diminution	Variation de périmètre	À la clôture
Goodwill	51 274	98 760	–	–		150 034
Développements	70 701	308	13 068	–	1 331	85 408
Concessions, brevets, droits similaires	60 584	136	7 060	–		67 780
Immobilisations incorporelles en cours	52 858	44 459	-20 128	-63		77 126
TOTAL	235 417	143 663	–	-63	1 331	380 348

Au 30 juin 2023, le montant des goodwill se répartit comme suit :

- fusion SES-ESL : 12,6 M€ ;
- acquisition SES-Imagotag GmbH : 13,4 M€ ;
- acquisition Pervasive Displays Inc (PDi) : 18,3 M€ ;
- acquisition Findbox (devenue Captana GmbH) : 6,7 M€ ;
- acquisition Market Hub : 0,3 M€.
- acquisition In the Memory : 90.4 M€
- acquisition Belive : 8.3 M€

Goodwill In The Memory

Créée en 2018 par une équipe de spécialistes de Data Science issus du secteur de la grande distribution, In The Memory a développé une plateforme de gestion de données et d'analyse décisionnelle performante, et a rapidement acquis une importante base de clients parmi les leaders de la grande distribution et des produits de grande consommation. Les solutions de In The Memory conjuguent à la fois une forte expertise métier et une technologie avancée de traitement et d'analyses de quantités importantes de données de sources diverses. Cette double expertise métier et data confère une qualité unique aux outils décisionnels de la plateforme Memory, tant pour les commerçants que pour les marques.

Avec cette nouvelle acquisition, suite à celle de MarketHub (Irlande) en début 2022, le groupe SES-imagotag poursuit la construction de son pôle Data, qui comprend également la société Captana, spécialisée dans l'analyse en temps réel des rayons par analyse d'images et intelligence artificielle, ainsi que plusieurs solutions au sein de la plateforme VUSION.

Suite à l'approbation du conseil d'administration en date du 05 décembre 2022, un accord a été signé en date du 12 Janvier 2023 pour l'acquisition par SES-imagotag de 100% des titres de la société In The Memory pour un montant de 83 643 K€. Ce montant a été payé le 31 janvier 2023 à hauteur de 81 643 K€. Le solde de 2 000 K€ sera versé au 31 janvier 2024.

Une contrepartie conditionnelle dont le montant est indexé aux performances de In The Memory au cours des exercices 2023, 2024, 2025 et 2026 a été déterminée par la société pour un montant de 13 M€. Cette somme sera payable en versements successifs aux échéances suivantes : juillet 2025, en mai 2026 et mai 2027 pour l'atteinte des performances respectivement au titre des années 2023-2024, 2025 et 2026.

Le montant du goodwill comptabilisé au 30 juin 2023 s'élève à 90.4 M€ et a été calculé de la façon suivante :

Valeur des titres	83 644 K€
Contrepartie conditionnelle	13 000 K€
Valeur totale d'acquisition de 100% des titres In The Memory	96 644 K€
Situation nette In The Memory au 31/12/2022	6 194 K€
Goodwill provisoire au 30/06/2023	90 450 K€

En vertu de la norme IFRS 3, SES-imagotag dispose d'un délai d'un an à compter de la date d'acquisition de In The Memory pour réaliser l'allocation des actifs et passifs réalisables. Par conséquent, le montant du goodwill comptabilisé au 30 juin 2023 est provisoire et sera alloué définitivement au cours des 12 mois qui suivent l'acquisition.

Goodwill Belive

Fondée en 2019, Belive a développé une plateforme d'intelligence artificielle et d'analyse d'images permettant aux commerçants de piloter leur réseau de magasins en temps réel, notamment : disponibilité des produits en rayon, attente en caisse, conformité des planogrammes, etc. Les solutions Belive facilitent le quotidien des équipes grâce à une technologie compétitive et adaptable à tout type de magasins et de rayons ; les données sont disponibles en temps réel tant pour le magasin que pour le siège et les entrepôts.

Avec ce rapprochement, le Groupe vise à compléter son offre technologique afin de proposer un choix plus large de solutions et mieux couvrir l'ensemble des besoins des commerçants, tant en matière de cas d'usages qu'en matière d'infrastructure digitale préexistante. Les synergies entre les solutions de Captana et Belive permettront également d'offrir le meilleur des deux technologies et d'accélérer l'innovation au service de la digitalisation des magasins.

Suite à l'approbation du conseil d'administration en date du 05 décembre 2022, un accord a été signé en date du 28 Février 2023 pour l'acquisition par Captana, GmbH, filiale à 100% du groupe SES-imagotag, de 67.09% des titres de la société Belive pour un montant de 6 655 K€ Ce montant a été intégralement payé le 14 avril 2023.

Le montant du goodwill comptabilisé au 30 juin 2023 s'élève à 8.3 M€ et a été calculé de la façon suivante :

Valeur d'acquisition de 67,09% des titres Belive	6 655	K€
Situation nette Belive au 31/03/2023 x 67.09%	- 1 655	K€
Goodwill provisoire au 30/06/2023	8 310	K€

En vertu de la norme IFRS 3, SES-imagotag dispose d'un délai d'un an à compter de la date d'acquisition de Belive pour réaliser l'allocation des actifs et passifs réalisables. Par conséquent, le montant du goodwill comptabilisé au 30 juin 2023 est provisoire et sera alloué définitivement au cours des 12 mois qui suivent l'acquisition.

Les frais de développement représentent le coût des dépenses de recherche et d'innovation engagées par le Groupe et ayant permis d'améliorer et de diversifier notre offre de produits.

Le virement de poste à poste sur le semestre correspond :

- à l'activation des frais de développement engagés dans le cadre du développement permanent du logiciel Jeegy Cloud, de nouvelles références de la gamme Vusion, et du programme Captana.
- à l'activation d'une partie des projets de développement des systèmes d'informations et de l'infrastructure informatique du Groupe.

Les immobilisations incorporelles en cours correspondent aux dépenses engagées dans le cadre des projets de recherche et développement commercialisables, de développement de l'infrastructure informatique du Groupe ainsi qu'aux frais engagés pour le dépôt de brevets dont la délivrance n'a pas encore été obtenue au 30 juin 2023.

L'augmentation des immobilisations en cours sur la période s'explique par les éléments suivants :

- dépenses de développement pour un montant de 39 331 K€ qui concernent principalement la phase finale de développement de la nouvelle plateforme Digital Shelf System de dernière génération, phase incluant notamment les tests opérationnels à grande échelle de prototypes et les lignes de fabrication pilotes.
- dépenses de développement de l'infrastructure informatique du Groupe et de ses logiciels pour un montant de 5 128 K€. Il s'agit principalement d'investissements ayant permis d'étendre la couverture SAP à davantage de filiales et ont concerné les aspects de cybersécurité. A cet égard, le Groupe a reçu la certification ISO 27001 au cours du 1^{er} semestre 2023.

Amortissements en K€	À l'ouverture	Augmentation	Virement poste à poste	Diminution	Variation de périmètre	À la clôture
Recherche et développement	55 627	5 173	—	12	372	61 184
Concessions, brevets, droits similaires	27 739	3 555	—	—	—	31 294
TOTAL	83 367	8 728	—	12	372	92 478

Note 2 - Immobilisations corporelles

Actif brut immobilisé en K€	À l'ouverture	Augmentation	Virement poste à poste	Diminution	Variation de périmètre	À la clôture
Constructions et agencements	3 706	209		95		4 010
Installations techniques, matériel et outillage	23 201	255	2 754	–	1	26 211
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours	26 430	2 659	-2 754	-7	523	26 851
TOTAL	53 337	3 124	–	88	524	57 071

Amortissements en K€	À l'ouverture	Augmentation	Virement poste à poste	Diminution	Variation de périmètre	À la clôture
Constructions et agencements	2 217	222	–	–	9	2 448
Installations techniques, matériel et outillage	17 491	1 377	–	8	–	18 876
Autres immobilisations corporelles	13 582	2 063	–	-7	138	15 776
TOTAL	33 290	3 663	–	1	147	37 099

Droit d'utilisation

Actif brut immobilisé en K€	À l'ouverture	Augmentation	Virement poste à poste	Diminution	À la clôture
Locaux et agencements	10 198	412	–	-119	10 491
Ligne de production et matériels industriels	14 727	–	–	–	14 727
Véhicules et autres immobilisations corporelles	1 300	404	–	-200	1 504
TOTAL	26 226	815	–	-319	26 722

L'augmentation des droits d'utilisation sur l'exercice s'explique principalement par :

- le renouvellement ou l'extension des locaux dans différentes filiales dont principalement au Canada, à Taïwan, en Irlande, au Mexique et au Japon ;
- le renouvellement de la flotte automobile principalement en France.

La diminution des droits d'utilisation s'explique par :

- la terminaison du bail de bureaux au sein de la filiale canadienne ;
- la terminaison de contrats de locations de véhicules pour 200 K€.

Amortissements en K€	À l'ouverture	Augmentation	Virement poste à poste	Diminution	À la clôture
Locaux et agencements	3 903	1 062	–	-118	4 847
Ligne de production et matériels industriels	11 455	1 636	–	–	13 091
Véhicules et autres immobilisations corporelles	588	269	–	-200	657
TOTAL	15 946	2 968	–	-319	18 595

Note 3 - Actifs financiers

Actifs financiers en K€	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	Variation de périmètre	À la clôture
Titres de participation non consolidés	18 668				18 668
Dépôts et cautions	946	78	-12	176	1 188
Autres prêts	584	32			616
Divers		105			105
TOTAL	20 198	215	-12	176	20 576

Le montant des titres de participation non consolidés correspond à la prise de participation minoritaire au sein de la société technologique BOE Yi-yun, souscrits au cours du second semestre 2022.

Note 4 - Stocks

Etat des stocks en K€	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Stock de matières premières	16 928	30 108	25 006
Stock de produits finis	134 831	127 123	133 928
Stock de marchandises	16 499	16 086	16 060
Dépréciation du stock	-9 525	-8 900	-8 417
TOTAL	158 733	164 417	166 578

Au 30 juin 2023, le ratio de rotation des stocks est en nette amélioration par rapport à l'exercice précédent, soit 68 jours contre 100 jours au 31 décembre 2022.

Note 5 - Créances clients

Etat des créances clients en K€	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Créances clients brutes	127 254	110 532	139 675
Provision pour dépréciation	-1 252	-1 285	-1 095
TOTAL	126 002	109 247	138 581

Au 30 juin 2023, le délai moyen de paiement des clients est en amélioration par rapport à l'exercice précédent, soit 47 jours contre 60 jours au 31 décembre 2022.

Dans le cadre du contrat d'affacturage déconsolidant en cours sur l'entité française, le montant total des créances clients déconsolidées s'élève à 6.7 M€ dont 6.1 M€ ont déjà été remboursés. Le montant des créances cédées non remboursées au 30 juin 2023 s'élève ainsi à 0.6 M€.

La provision pour dépréciation des créances clients se décompose de la façon suivante :

Détail de la provision pour dépréciation des créances clients en K€	Valeur brute	Dépréciation
Créances échues à <90 jours	119 880	0
Créances échues entre 90 jours et 360 jours	4 465	-192
Créances échues > 360 jours	2 908	-1 060
TOTAL	127 254	-1 252

Note 6 - Autres débiteurs courants et impôts courants

Les créances d'impôts courants s'élèvent à 4 818 K€ au 30 juin 2023. Elles correspondent principalement aux créances de crédit d'impôt recherche en France et en Autriche.

Les autres débiteurs courants se décomposent comme suit :

État des autres débiteurs courants en K€	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Créances fiscales	14 887	3 397	5 473
Créances sociales	64	39	46
Fournisseurs - Avances et acomptes	158	32	799
Fournisseurs - Avoirs à recevoir	1 111	1 679	3 401
Instruments financiers		501	5 543
Autres débiteurs courants	163 738		203
Charges constatées d'avance	4 488	3 375	2 714
TOTAL	184 445	9 024	18 178

Les créances fiscales, hors impôts courants, correspondent principalement à des créances de TVA sur achats.

Des avoirs à recevoir de la part de nos principaux fournisseurs d'assemblage de produits finis et de composants, ont été comptabilisés pour un montant de 1 043 K€ au 30 juin 2023.

Le montant en autres débiteurs courants correspond principalement à la créance générée dans le cadre de l'opération en capital sur les bons de souscription d'actions, soit pour un montant de 163.4 M€.

Les charges constatées d'avance concernent les charges d'exploitation courantes de l'entreprise facturées mais relatives à une période ultérieure, et principalement le second semestre 2023.

Note 7 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

Trésorerie disponible en K€	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Valeurs mobilières de placement	29	15	32
Trésorerie - comptes débiteurs	193 376	33 922	75 632
TOTAL	193 405	33 937	75 664

Note 8 - Capital

Mouvement des titres	Nombre	Valeur nominale en €	Capital en €
Titres en début de période	15 850 808	2	31 701 616
Titres émis	0	2	0
TOTAL	15 850 808	2	31 701 616

Au 30 juin 2023, la Société détient un total de 5 577 titres d'autocontrôle, tous relatifs au contrat de liquidité conclu au cours de l'exercice 2021. Les actions propres sont retraitées en moins des capitaux propres en application d'IAS 32.

Note 9 - Autres instruments de capitaux propres

Options de souscription d'actions et attributions d'actions gratuites

Attributions d'options de souscriptions

Le Conseil d'administration a, lors de la séance du 29 juin 2020, approuvé le principe d'un plan d'actions gratuites ayant pour effet d'attribuer 470 000 actions à émettre sous réserve de conditions de performance et de conditions de présence continue.

L'acquisition définitive des actions est soumise à une condition de présence du bénéficiaire et prévue comme suit :

- en 2022 : Livraison des Actions de la Tranche 1 en 2022 si les conditions de performance sont remplies (Target 2020) ;
- en 2023 : Livraison des actions de la Tranche 2 en 2023 si les conditions de performance sont remplies (Target 2021) ;
- en 2024 : Livraison des actions de la Tranche 3 en 2024 si les conditions de performance sont remplies (Target 2022) ;
- en 2025 : Livraison des actions de la Tranche 4 en 2025 si les conditions de performance sont remplies (Target 2023).

Pour les actions gratuites livrées au cours des années 2022 à 2025 (Target 2020 à Target 2023), les actions gratuites ne seront soumises à aucune période de conservation à compter de la date de livraison des actions (étant donné le délai de 2 ans entre l'attribution et l'acquisition).

Note 10 - Provisions non courantes

Nature des provisions non courantes en K€	À l'ouverture	Dotations	Reprise utilisée	Variation de périmètre	À la clôture
Provisions pour garantie	139	63	-44		157
Provisions pour remises en état des biens loués	870				870
Provision pour engagements de retraite	711	111			822
Autres provisions pour risques	981		-22	807	1 766
TOTAL	2 701	173	-66	807	3 615

Les provisions pour remises en état des biens loués sont relatives aux contrats de locations dans le cadre de la norme IFRS 16. La contrepartie est comptabilisée en immobilisations corporelles, en augmentation du droit d'utilisation.

Note 11 - Emprunts et dettes locatives

Les emprunts sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Emprunts et dettes locatives en K€	Avec impact sur la trésorerie			Sans impact sur la trésorerie			A la clôture
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	Évolution du périmètre	Écarts de conversion	Autres	
Emprunts obligataires	49 717	68				0	49 785
Autres emprunts auprès des établissements de crédit	24 708	128 113	(8 260)	5 073			149 634
Dettes locatives courantes et non courantes	8 109		(1 420)			816	7 505
TOTAL	82 533	128 181	(9 680)	5 073	0	816	206 923

L'augmentation avec impact sur la trésorerie d'un montant de 128 113 K€ correspond au tirage de la totalité de la ligne de crédit renouvelable pour 40M€. Le solde, soit 88M€ correspond à un prêt relais souscrit par le Groupe pour l'acquisition des sociétés In The Memory et Belive

L'augmentation sans impact sur la trésorerie d'un montant de 5 073 K€ correspond à l'impact de l'entrée en périmètre des entités nouvelles acquises au cours du premier semestre 2023, à savoir In The Memory et Belive.

Au 30 juin 2023, le Groupe respecte le ratio de levier consolidé désignant le rapport entre les dettes financières nettes et l'EBITDA inférieur à 3,5. Pour rappel, l'impact de l'application de la norme IFRS16 est exclu de la définition de la dette financière pour le besoin du calcul des covenants.

Emprunts et dettes locatives en K€	30/06/2023	À moins d'un an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts	199 418	144 290	55 128	0
Concours bancaires	0	0	0	0
Dettes locatives courantes et non courantes	7 505	2 732	4 772	0
TOTAL	206 923	147 022	59 900	0

La part des Emprunts exigibles à moins d'un an correspond principalement à l'emprunt obligataire de 40M€ à échéance fin décembre 2023, au prêt relais pour l'acquisition des sociétés In The Memory et Belive pour 88 M€ à échéance fin décembre 2023, à la part due d'ici fin décembre 2023 du Prêt amortissable garanti par l'Etat. Par ailleurs, le Groupe est bien avancé dans le refinancement, avec ses banques partenaires, de l'emprunt obligataire de 40M€ et du prêt relais de 88M€ arrivant à échéance en décembre 2023.

Note 12 - Autres passifs non courants

Autres passifs non courants en K€	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Autres dettes - complément de prix	13 482	481	483
Crédit impôt recherche	3 792	3 271	2 835
Autres provisions et subventions d'exploitation	0	0	0
TOTAL	17 275	3 752	3 319

La variation des autres dettes relatives aux compléments de prix pour un montant de 13 M€ correspond au montant estimé de l'earn out dans le cadre de l'acquisition de la société In The Memory.

Note 13 - Fournisseurs

Etat des dettes fournisseurs en K€	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Dettes fournisseurs	120 699	107 767	132 454
Fournisseurs - factures non parvenues	56 360	48 111	36 405
TOTAL	177 059	155 878	168 859

Note 14 - Autres dettes et comptes de régularisation

Etat des autres dettes en K€	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Clients - avances et acomptes	187 517	61 419	83 296
Clients - avoirs à établir	1 754	1 662	705
Dettes sociales et fiscales	22 196	17 945	25 696
Instruments financiers	87 435	0	0
Produits constatés d'avance et autres dettes	12 868	10 249	7 985
TOTAL	311 770	91 275	117 682

L'augmentation des avances et acomptes clients correspond à l'encaissement du premier acompte reçu dans le cadre du contrat commercial avec le client Walmart pour un montant de 145M€, et dont les premières livraisons sont prévues en fin d'année 2023.

Le montant comptabilisé en instruments financiers correspond en partie à la juste valeur des instrument de couverture pour 422 K€ et à la juste valeur des bons de souscription d'actions restant à exercer par Walmart à hauteur de 87 012 K€.

Les produits constatés d'avance correspondent à des ventes réalisées au cours du premier semestre mais dont les obligations contractuelles n'étaient pas intégralement remplies au 30 juin 2023. Le produit de ces ventes sera reconnu sur le second semestre de l'année.

Note 15 - Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la période s'analyse de la manière suivante :

Chiffre d'affaires en M€	30/06/2023		30/06/2022	
Europe et MEA	317,8	83 %	221,3	77 %
France	93,1		32,8	
EMEA	224,7		188,5	
Asie et Amériques	62,9	17 %	64,6	23 %
TOTAL	380,7		285,9	

Chiffre d'affaires en M€	30/06/2023		30/06/2022	
Ventes d'étiquettes électroniques	327,7	86 %	240,8	84 %
Prestations de services, logiciels et autres solutions à valeur ajoutée	53,0	14 %	45,1	16 %
TOTAL	380,7		285,9	

Le chiffre d'affaires de la région Europe et MEA (Europe, Moyen-Orient, Afrique) atteint 317,8 M€ en forte progression de +44% par rapport au premier semestre 2022.

Le chiffre d'affaires des zones Asie et Amériques s'établit à 63 M€, en léger recul sur un an mais en forte croissance à périmètre comparable de +27%, une fois retraité l'effet de la cession de la JV en Chine. Cette croissance est tirée surtout par l'Amérique du Nord où le Groupe a enregistré au premier semestre 2023 de nombreux succès dont un contrat majeur avec Walmart, et plusieurs contrats de déploiement dans l'alimentaire, le non-alimentaire et le commerce de proximité.

Le Groupe a décidé de concentrer tous les achats de marchandises vendues sur la maison mère, SES-imagotag SA. Ceci permet notamment d'optimiser la gestion des stocks pour le compte de toutes les entités du Groupe. Les marchandises vendues par la maison-mère et ses filiales sont ainsi toutes achetées par la maison-mère qui les revend à ses filiales. Ce schéma d'organisation explique l'importance des flux inter-compagnies qui font l'objet d'une élimination dans les comptes consolidés.

Note 16 - Achats consommés

Le montant des achats consommés est composé des éléments suivants :

- Consommation des achats de matières premières et de marchandises ;
- Consommation des stocks de produits finis ;
- Frais de transport et frais accessoires liés à ces achats.

Note 17 - Charges externes

Autres charges externes en K€	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Charges externes variables	-8 293	-12 129	-6 461
Charges de personnel externes et frais de recrutement	-3 940	-5 266	-2 307
Frais de voyages et déplacement	-3 612	-5 345	-2 259
Marketing	-4 695	-4 914	-3 427
Honoraires	-3 381	-4 596	-2 269
Frais informatiques telecoms	-4 580	-5 199	-2 419
Autres charges externes	-1 442	-1 464	218
TOTAL	-29 943	-38 913	-18 925

Note 18 - Charges de personnel

Charges de personnel en K€	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Charges de personnel	-24 402	-39 797	-20 043
Actions gratuites (IFRS2)	-4 365	-7 598	-3 452
Engagement retraite	-60	-118	-30
TOTAL	-28 828	-47 514	-23 525

L'impact des nouvelles acquisitions réalisées au cours du premier semestre s'élève à 3 669 K€.

Note 19 - Détail des autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation sont non-significatives sur la période.

Note 20 - Détail des autres produits d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation sont non-significatifs sur la période.

Note 21 - Autres produits et charges financiers

Résultat financier en K€	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Instrument financiers	2 356	89	115
Gains de change	14 968	52 698	41 190
Autres produits financiers	76 796	549	202
Autres produits financiers	94 120	53 336	41 508
Charges d'intérêts bancaires	-4 596	-2 387	-1 407
Charges d'intérêts sur dettes locatives	-124	-262	124
Pertes de change	-12 579	-55 805	-40 896
Autres charges financières	-911	-939	-402
Autres charges financières	-18 210	-59 394	-42 581
TOTAL	75 910	-6 058	-1 073

Note 22 - Impôts sur le résultat et impôts différés

En K€	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Charge ou produit d'impôt	-7 093	-7 060	-2 419

La charge d'impôt a été prise en compte au titre de la période sur la base de la meilleure estimation du taux annuel moyen attendu.

Montants des impôts différés en K€	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Déficits fiscaux reportables	7 814	12 335	15 255
Différences temporaires	1 453	1 460	1 366
Total des impôts différés actif	9 268	13 796	16 621
Amortissement des technologies	1 465	1 563	1 660
Activation de dépenses R&D	5 665	5 126	4 567
Différences temporaires	1 792	526	1 257
Total des impôts différés passif	8 923	7 214	7 485

Le montant des impôts différés actifs sur reports déficitaires représente 7 814 K€ et concerne l'entité française.

Note 23 - Résultat Net - Résultat par action

Le résultat net de la période s'élève à 91 596 K€

Effet de la dilution potentielle sur le capital :

Résultat par action	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Résultat part du Groupe en K€	91 596	18 954	5 039
Nombre moyen pondéré d'actions	15 850 808	15 798 896	15 761 008
Actions gratuites ⁶	223 700	223 700	197 650
Résultat par action (en euros)			
- Résultat de base	5,78	1,20	0,32
- Résultat dilué	5,70	1,18	0,32

4.5 Autres informations

Note 24 - Engagements hors bilan

Engagements donnés :

- lettre de confort au profit de la société SES-imagotag GmbH, une filiale à 100 % de la Société ;
- lettre de confort au profit de la société SES-imagotag Netherlands B.V., une filiale à 100 % de la Société ;
- garantie paiement loyer pour un montant de 376 K€ (CIC) ;
- garantie des marchés à l'étranger pour un montant de 398 K€ (CIC) ;
- nantissement compte bancaire rémunéré (CIC) ;
- dans le cadre des emprunts obligataires, la Société s'engage à maintenir un ratio de levier consolidé semestriel, désignant le rapport entre les dettes financières nettes et l'EBITDA inférieur à 3,5.

Note 25 - Degré d'exposition aux risques du marché

En matière financière, la Société est essentiellement exposée aux variations des devises sur ses achats réalisés en dollars.

Exposition aux risques de marché en K\$	30/06/2023
Portefeuille de couverture à fin décembre 2022	60 000
Nouveaux contrats achetés en H1 2023 pour couvrir les flux 2023	30 000
Dénoués sur H1 2023	35 000
Portefeuille de couverture à fin Juin 2023	55 000

Note 26 - Dépenses de recherches et développement

Sur la période, 39 331 K€ de dépenses de développement ont été activés au bilan au poste d'immobilisations en cours.

Note 27 - Transactions avec les parties liées

Les parties liées identifiées par le Groupe sont :

- Les actionnaires du Groupe détenant plus de 10% du capital social ;
- Les membres du Conseil d'administration.

⁶ Concerne les actions attribuées mais non livrées à la date de clôture. Au 30 juin 2023, cela correspond à 107 850 actions au titre du plan 2021 et 115 850 actions au titre du plan 2022.

Au cours du premier semestre 2023, le groupe SES-imagotag a effectué les transactions suivantes avec son actionnaire majoritaire BOE Smart Retail (Hong Kong) Co. Limited ou des sociétés liées à cette société,

- 234,6 M\$ d'achats avec l'entité Chongqing BOE Smart Electronic Systems Co. Ltd relatifs à un contrat d'approvisionnement et de sous-traitance industrielle (« Master Service Agreement »)
- 0,1 M\$ de ventes de composants avec l'entité Chongqing BOE Smart Electronic System Co. Ltd.

En fin d'année 2022, notre fournisseur d'assemblage Chongqing BOE Smart Electronic Systems Co. a conclu un partenariat d'achat avec un fournisseur de composants. Par conséquent, les transactions réalisées par le groupe SES-imagotag, au titre de la vente de composants, à Chongqing BOE Smart Electronic Systems Co. ont cessé au début du semestre 2023.

Note 28 - Rémunération des dirigeants et le montant global des engagements de retraite contractés à leur profit

La rémunération brute versée au Président - Directeur général pour la période écoulée s'élève à 180 K€ au titre de sa rémunération fixe du premier semestre 2023.

Un contrat au titre de la Garantie Sociale des Chefs et Dirigeants d'Entreprises (GSC) a été souscrit au cours de l'année 2012 au profit du Président - Directeur général La cotisation annuelle au titre de l'année 2023 s'élève à 21 K€.

Ce contrat comprend le régime de base ainsi qu'un régime complémentaire, prévoyant une couverture d'indemnisation sur une période de 12 mois (ancien régime).

La rémunération du Président - Directeur général se détaille comme suit :

En €	30/06/2023	30/06/2022
Avantages à court terme	180 000	180 000
Avantages postérieurs à l'emploi	0	0
Autres avantages long terme	0	0
Indemnités de fin de contrat	0	0
Païement fondé sur des actions	0	0

Note 29 - Risques de crédit, de liquidité et de trésorerie

La Société ne détient pas de placements à risques.

4.6 Périmètre de consolidation

Raison sociale	Siège	Méthode de consolidation ⁷	% de contrôle 30/06/2023	% d'intérêt 30/06/2023	% d'intérêt 31/12/2022
SES-imagotag S.A.	(France)	(mère)	(mère)	(mère)	(mère)
SES-imagotag Pte Ltd	Singapour	IG	100	100	100
SES-imagotag Mexico srl. de cv	Mexique	IG	99	99	99
SES-imagotag Italia Srl.	Italie	IG	100	100	100
SES-imagotag GmbH	Autriche	IG	100	100	100
Solutions Digitales SES-imagotag Ltée	Canada	IG	100	100	100
Market Hub Technologies Ltd	Irlande	IG	100	100	100
SES-imagotag INC.	Etats-Unis	IG	100	100	100
SES-imagotag Netherlands BV	Pays Bas	IG	100	100	100
SES-imagotag Denmark Aps.	Danemark	IG	100	100	100
SES-imagotag Iberia S.L	Espagne	IG	100	100	100
Captana GmbH	Allemagne	IG	100	100	100
Pervasive Displays Inc	Taiwan	IG	100	100	100
SES-imagotag Pdi Digital	Autriche	IG	70	70	70
SES-imagotag Australia Pty Ltd	Australie	IG	100	100	100
SES-imagotag Japan K.K.	Japon	IG	100	100	100
SES-imagotag RDC d.o.o.	Croatie	IG	100	100	100
In The Memory	France	IG	100	100	N.A
Belive	France	IG	67.09	67.09	N.A

⁷ IG : intégration globale



Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023

Aux actionnaires de la société SES-imagotag,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2023 au 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris La Défense, le 29 septembre 2023

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Deloitte & Associés

Mathilde Fimayer
Associée

Hélène De Bie
Associée



Attestation du responsable du rapport financier

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Thierry Gadou

Président - Directeur général

vusion
ses imagotag

55 Place Nelson Mandela
CS 60106

92024 Nanterre Cedex, France

Tél. : +33 1 34 34 61 61

Fax : +33 1 55 69 78 00

www.ses-imagotag.com